LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.804 — TRENTE-NEUVIÈME ANNEE — **DIMANCHE 22 NOVEMBRE 1914**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr** — Réclames : **1.75** — Faits divers : **3 fr**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr** — Chronique Locale : **10 fr.**

Les Insertions sont exclusivement reçues

A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Chronique Parisienne

Le besoin nouveau. — Les souliers du soldat. Question de toilettes. — Villes du Nord et villes du Midi. — Ceux qui racontent. — Réfugiés. — Les poupées. Le sourire du soldat.

Ternes et gris, les jours succèdent aux jours et combien longs ! Chacun d'eux apporte, à cause de la dure saison, une préoccupation nouvelle ; c'est maintenant un besoin urgent qui se révèle et auquel il faut parer : nous avons envoyé dans le Nord et l'Est des lainages, il faut y envoyer des souliers.

Parce que la neige se montre là-bas ; et, si le Midi en ignore presque les rigueurs, on les connaît dans les régions plus avancées et on sait qu'il est urgent d'y parer.

Les troupes de Sa Majesté l'Hiver, sont des troupes neutres agressives, sévissant contre le kaiser aussi bien que contre la République, frappant à tort et à travers. Pensons donc tout d'abord à cette partie de l'équipement, multiplions les paires de chaussettes, les paires de bas, les chaussures aussi imperméables que possible.

Que les moins riches se groupent pour produire une paire de bons souliers, de ceux que l'on emploie pour la chasse au marais ; ne retenons, ne regrettons ni notre argent, ni nos peines, ni nos privations.

Il y a des gens qui disent : Ce soin devrait incomber à l'Etat. Evidemment : aussi, l'Etat produit en quantité ; toute la question est de savoir « s'il peut » produire assez et dans un minimum de temps, tout en parant aux charges énormes que l'état de guerre impose.

En réfléchissant un peu, on comprend que c'est tout au moins difficile.

Tous les pays agissent comme nous : l'Angleterre et l'Allemagne, chez les particuliers, envoient en masse aux soldats. Envoyons aussi généreusement : il est bon, à l'heure où l'on s'introduit entre des draps bien blancs dans la chambre tiède où l'on va dormir, de pouvoir se dire : Grâce à moi, un piouplou de là-bas a les pieds secs !

Je ne sais pas de pensée plus consolante, plus calmante que celle-là, plus propre à faciliter le sommeil.

***

On demande aussi des lorgnettes... il y a des maisons où, derrière les rayons d'un meuble peu souvent visité, traîne une lorgnette dont on ne se sert pour ainsi dire jamais... envoyez ! C'est d'un grand secours dans la tranchée.

***

La vie recommence, à Paris, comme ailleurs : il est bien des villes — Marseille en est une — où elle ne fut que relativement changée, car on y a continué à vendre à cause de la clientèle cosmopolite qui se plaît dans notre capitale maritime. A Paris, c'était autre chose : on vendait peu ou, du moins, la vente s'était transformée.

Dans les grands magasins, les rayons où la coquetterie féminine puisait toutes ses ressources en objets confectionnés ou non confectionnés, sont moins fréquentés : la fabrication aussi s'est modifiée : la teinte neutre ou franchement sombre règne.

A Paris, une femme est ridicule dans les rues quand elle porte des couleurs éclatantes qui paraissent insulter au deuil des cœurs un peu élevés.

Oui, c'est vraiment le ridicule qui s'attache aux toilettes voyantes : on n'ose plus se coiffer ou se vêtir en « tango » en vert-pomme. Le parfait mauvais goût qui mit à la mode ces couleurs si peu seyantes a disparu.

Les enfants eux-mêmes sont vêtus discrètement : le bleu marine, le gris, le violet prune, le marron foncé exposent aux étalages leurs gammes à peine accentuées vers le clair. Les chapeaux sont garnis avec une louable modération.

Nous voilà bien loin des perruques de couleur dont l'apparition fit presque scandale et dont nombre de dames du meilleur monde comme du pire, firent leurs délices.

Paris n'est plus la ville de joie ; elle est la ville qui pense intensément, et cela se conçoit.

***

A mesure que, sur la carte de France, on abaisse les regards vers l'extrême-Midi, on comprend que, de toute nécessité, l'état d'esprit, qui est au fond le même, subit l'influence d'un entourage bruyant : tout passe à Marseille, non sans y séjourner quelque temps, non sans emplir les grandes voies d'un bruit qui occupe et distrait.

Il faut un effort pour s'isoler et pourquoi s'isolerait-on ? Tout le monde interroge tout le monde.

— Vous venez du Nord ? — Oui ! — Que fait-on là-bas ?

Or, c'est ici qu'il faut prendre garde pour ne pas se laisser influencer par les racontars !

Ceux, en effet, qui « racontent » ont le tort de généraliser : ils ont vu telle chose et, à les entendre, ce qu'ils ont vu, de la petite place qu'ils occupaient, se produit « partout ». Il convient de n'accepter leurs récits que sous bénéfice d'inventaire.

Il y a tantôt deux mois qu'un homme, cependant sérieux, arrivant d'Ablon, banlieue de Paris, annonçait à qui voulait l'entendre, l'investissement de Versailles. Il était parti avec tous les siens, affolé, dans les conditions les plus difficiles et il était de très bonne foi en répandant de fausses nouvelles.

On dit que les Méridionaux sont enclins à exagérer — c'est vrai, d'ailleurs ; notre imagination, trop vive, accroche un tableau à tous les clous — mais, qui dira où s'arrête l'exagération chez les gens de tous pays qui arrivent fuyant devant la misère de la ville menacée ou envahie. Ils sentent et ils voient plus intensément qu'en temps ordinaire et ils deviennent, comme nous, des imaginatifs, enfermant toute la France dans leur horizon personnel.

***

Un très grand nombre de réfugiés arrivent à Marseille : il leur a semblé que c'est la ville d'élection, le pays du soleil et de la clarté ; notre grande lumière succédant à leurs brumes les ravit. A Marseille, pourtant, il faut vivre comme ailleurs !

Soyons pitoyables à ces malheureux : ils cherchent surtout des places, des emplois. Ingénieux d'ailleurs ! Nous savons un Russe qui s'est mis à vendre des bonbons au cinéma ; son fils cherche un emploi chez un dentiste ; le reste de la famille a d'abord été hospitalisé par la municipalité et s'est maintenant rapproché du centre de travail. Ils sont courageux.

Des Belges demandent aussi de l'aide ; mais, on n'ose pas toujours offrir une place trop petite, trop humble à des individus qui paraissent trop « comme il faut ». C'est un tort : il faut oser.

A Paris, beaucoup de réfugiés se sont faits vendeurs ; ils vendent d'ailleurs n'importe quoi, des journaux ou autre chose. Un certain nombre n'ont trouvé d'abord à gagner que leur nourriture et l'abri le plus médiocre pour la nuit. C'est tout de même quelque chose.

Pour que tout aille bien, il faut que les uns pensent à demander et que les autres pensent à offrir.

***

Elle tourne bien vite en ce moment la roue de la Fortune : ceux qui sont en haut aujourd'hui seront peut-être en bas demain, c'est pourquoi l'on se contente souvent de s'attendrir dans des cas où l'on pourrait aider.

Efforçons-nous de moins penser au lendemain. Les anciens savent qu'après la guerre de 70, la vie reprit aussitôt intensément et rapidement ; il en sera de même, cette fois, n'en doutons pas.

***

A la Bourse du Travail, à Paris, on fait et on habille des poupées.

La poupée parisienne est, nul ne l'ignore, la reine des poupées.

Celles qu'on prépare en ce moment vont voyager : il y en aura pour tous les pays du monde ; il ne s'agit de rien moins que de reconquérir, par ces échantillons, la clientèle que s'étaient faite les Allemands.

Au reste, les Allemands nous avaient pris nos types ; ils copiaient nos jolis visages et même les petites merveilles des grands fabricants ; mais, à l'épaisseur de la tête, à la lourdeur des membres, les acheteurs avisés reconnaissaient la poupée boche !

Les ignorants, à l'usé, constataient que les membres étaient faits d'une pâte que la chaleur, comme l'humidité, altérait. Le jouet ne « durait » pas ! les caoutchoucs tenaient mal, la perruque ne valait rien, la porcelaine du visage était trop mince.

Seul, l'aspect général pouvait tromper les non connaisseurs.

Quant à l'article bazar, il était au-dessous de tout.

C'était l'odieuse camelote. Nous l'avons déjà dit, le bon d'exportation ruinait notre concurrence.

C'est pourquoi nos poupées font leurs malles, et, petites Françaises qu'elles sont, petites Parisiennes pimpantes et fines, elles vont s'offrir.

L'Angleterre les adore et leur fera fête ; l'Amérique les recevra à bras ouverts.

Ainsi que voyageaient les reines de nos marchés, elles auront leurs toilettes de gala et aussi les anciens costumes de nos provinces.

Il y a des nounous et des polichinelles ; tout ce monde s'apprête à partir : on presse la fabrication, il n'y a pas de temps à perdre, le jour de l'An approche.

En même temps, des comités se forment pour que tous les enfants des mobilisés aient leur Noël. Il paraît que l'Amérique envoie des jouets, disons merci de tout cœur ; sachons pourtant que cela ne suffira point.

Les enfants des riches, ou même ceux des gens seulement aisés, doivent avoir à cœur d'offrir leurs vieux jouets aux enfants moins heureux.

Nettoyons, raccommodons, rhabillons !

Poupées, pantins, voitures, animaux, toutes choses fanées que l'on remplace doivent être réservées. Il y a des œuvres en abondance, ajoutons-y celle-là et que ce soit une œuvre de jeunesse toute fraternelle à laquelle s'emploieront les jeunes filles et les jeunes garçons qui s'affligent de ne pouvoir être utilisés.

Il faut que là-bas, au front, les pères de famille sachent que leurs petits ont eu leur joie comme au temps où le papa apportait son salaire.

Cette pensée fera sourire le soldat et un sourire, là-bas, c'est rare et précieux.

UNE MARSEILLAISE

La belle mort d'un socialiste belge

Comment finit Désiré de Paepe, fils du fondateur du Parti Ouvrier

Les socialistes français connaissent, au moins de nom, César de Paepe, fondateur de notre parti ouvrier, père intellectuel du socialisme belge, qui mourut à Cannes en 1890 entre les bras de son grand ami Benoît Malon. On annonce du Havre que son fils, Désiré de Paepe, a été tué à Waelhem par des shrapnells allemands.

Docteur en sciences physiques et mathématiques, chimiste à l'Institut Solvay, Désiré de Paepe était un homme de grand savoir et de vaste érudition. Comme militant du parti ouvrier, il ne joua pas un rôle de premier plan. Il s'était spécialisé dans la propagation des idées philisophiques de la libre pensée, et il ne se passait guère de dimanche sans qu'il ne donnât une conférence dans l'une ou l'autre commune du pays.

C'était une nature droite, fière, chevaleresque. Ses convictions étaient sincères, profondes, et il plaçait très haut son idéal socialiste.

Lorsque la guerre éclata, il fut mobilisé comme garde civique, tandis que son fils et son gendre partaient pour Liége. Après l'entrée des Allemands à Bruxelles, la garde civique fut licenciée. Désiré de Paepe était donc devenu libre. Mais l'idée que l'on se battait sans lui pour la civilisation française, à laquelle il avait voué un véritable culte, lui était insupportable. Il s'engagea comme volontaire.

Il se battit autour d'Anvers. Un jour, il fut chargé de garder une mitrailleuse jusqu'à l'arrivée des renforts qui ne devaient pas tarder à venir. Les renforts se firent attendre. Mais lui n'abandonna pas son poste, et tout seul affronta une pluie de shrapnells et d'obus. Il fut, pour ce fait d'armes, décoré sur le champ de bataille.

La mort l'avait épargné cette fois. Ce ne devait pas être pour longtemps. Quelques jours après, Désiré de Paepe fut frappé de quatre balles en pleine poitrine. Ramassé par les Allemands, il fut transporté à l'hôpital militaire de Bruxelles, où il mourut sans avoir revu aucun des siens. Il était âgé de 44 ans seulement et en plein épanouissement de toutes ses facultés physiques et intellectuelles.

Les socialistes de la capitale lui ont fait des funérailles émouvantes. Elles eurent lieu en même temps que celles d'un officier belge. Mais tandis que le corps de celui-ci était conduit à l'église, le cercueil de Désiré de Paepe attendit sur la place que la cérémonie religieuse fût terminée. Ce fut une dernière et solennelle affirmation de son idéal philosophique.

On assure que Désiré de Paepe fut dépouillé par les soldats allemands des objets de valeur qu'il avait sur lui, montre et argent. On n'a pas de nouvelles de son fils Albert de Paepe, un ingénieur, un des espoirs du parti ouvrier belge. Quant à son gendre Camille, jeune sculpteur d'avenir, il a été blessé grièvement et se trouve en traitement Folkestone.

Hors des griffes teutonnes

Une jeune institutrice aixoise quitte la Lorraine et regagne Aix à travers l'Allemagne.

Aix, 21 Novembre.

Mardi dernier, la famille Charpin, de notre ville, avait la joie de voir se rasseoir au foyer familial Mlle Charpin, institutrice à Homécourt (Meurthe-et-Moselle). Depuis de longs jours on désespérait de revoir la jeune fille. Homécourt est un village frontière qui touche immédiatement à la Lorraine annexée. Les Allemands l'ont occupé dès le début des hostilités, profitant de la zone neutre que le gouvernement français avait laissée en bordure de la frontière.

Il était intéressant de connaître les impressions de Mlle Charpin, et pendant son séjour parmi les Allemands et pendant son long voyage de retour.

Elle a bien voulu consentir à nous donner les détails que l'on va lire, s'étonnant toutefois, avec une modestie fort aimable, que son histoire pût intéresser le public :

« J'occupais, nous dit-elle, le poste d'institutrice adjointe à l'école communale d'Homécourt. Le jeudi 30 juillet, les classes étant terminées, j'étais libre de rentrer dans ma famille. Mais déjà Homécourt était sans communication avec le reste de la France. Les Allemands ayant saisi à la gare d'Homécourt Jœuf du matériel appartenant à la Compagnie de l'Est, celle-ci avait cru prudent de ramener sa tête de ligne à une station plus éloignée de la frontière.

« Sur ces entrefaites, la mobilisation fut proclamée, notre directeur partit, nous conseillant de rester auprès de sa femme. C'est ce que nous fîmes.

« On prenait déjà des mesures en vue de l'irruption des Allemands. Le maire avait fait apporter à la maison commune toutes les armes détenues par les habitants. Seul, un garde civil volontaire demeurait armé d'un fusil, mais sans cartouches. Cette arme inoffensive devait d'ailleurs lui procurer bien des désagréments.

« Un poste de gendarmes était resté à Homécourt, mais ils étaient établis à demeure dans un automobile, y prenant leurs repas et y couchant, prêts à partir pour signaler l'approche de l'ennemi. C'est ce qui arriva dans la nuit du 3 au 4 août.

« Cette nuit-là, une troupe de 250 Allemands environ fut signalée. Aussitôt, l'automobile fut mise en marche et les gendarmes disparurent. Arrivés dans Homécourt, les soldats ennemis se dirigèrent sur la Mairie. Ils s'y emparèrent des papiers, des sceaux communaux et détruisirent les armes qui y étaient déposées. Puis, ils allèrent chez le maire et le curé qu'ils emmenèrent comme otages. D'autres personnes furent aussi appréhendées, dont le garde champêtre et aussi le garde civil au fusil sans cartouches. Quelques jours après, les otages étaient rendus à la liberté, sauf le maire et le curé, dont on n'avait pas de nouvelles à mon départ d'Homécourt.

« Une autre troupe s'était, entre temps, rendue à la poste. Admirablement renseignés, les Allemands demandèrent à la receveuse de leur livrer le soldat télégraphiste qui était venu remplacer son mari mobilisé. Mais cette courageuse fonctionnaire avait fait évader ce soldat par derrière et avait retardé suffisamment l'ouverture de sa porte pour que celui-ci pût s'enfuir. Couchée en joue, menacée de mort par les soldats, elle affirma sans s'émouvoir qu'il n'y avait jamais eu de soldat chez elle. De guerre lasse, on la laissa.

« Cette nuit-là, les Allemands ne séjournèrent pas davantage. Mais quelques jours plus tard, l'occupation était complète.

« Les habitants connurent alors les beautés de l'administration teutonne. Un sous-préfet allemand, ainsi qu'un maire, étaient installés à Briey. De là, arrivaient des ordres impérieux dont l'exécution était rigoureusement contrôlée. Ordre du balayage des rues ; ordre d'arracher les pommes de terre pour le compte des subsistances militaires ; ordre de travaux de terrassements pour miner le village. A ce travail, notamment, les directeurs de l'importante usine de Jœuf avaient dû employer tous leurs ouvriers, sans aucune indemnité d'ailleurs, pas plus qu'une rétribution n'était accordée aux particuliers employés.

C'était d'ailleurs une caractéristique des Allemands qu'ils prenaient tout l'argent qu'ils pouvaient mais n'en déboursaient guère. Toutes les contraventions à leurs arrêtés étaient payables en argent et immédiatement exigibles. C'est ainsi qu'une fois nos écoles rouvertes, ils frappaient d'une amende de trois marks, que l'instituteur devait percevoir, les parents qui n'y envoyaient pas leurs enfants.

« C'est le 10 septembre que, sur la demande de la municipalité et des chefs de l'usine de Jœuf, nous rouvrîmes l'école. Les autorités allemandes, loin de s'y opposer, nous y encourageaient. Toutefois, il était fait défense d'y enseigner l'histoire, la géographie et surtout les chants patriotiques. Un délégué s'informa du taux de notre traitement. Mais quand nous lui demandâmes si on comptait nous payer il se mit à rire de façon significative.

« Cependant, nos ressources s'épuisaient. Dans le village, toutes les boutiques avaient dû subir sous le nom de réquisition, un pillage en règle. Les maisons abandonnées avaient été d'ailleurs soigneusement déménagées par les soldats et les officiers. Les denrées les plus nécessaires étaient introuvables. Parfois un commandant de place moins intraitable — ils changeaient assez souvent — nous permettait d'aller nous ravitailler en Lorraine annexée. Mais il arrivait parfois qu'alors qu'on revenait chargé de provisions, l'humeur du commandant ou le commandant lui-même avait changé et que l'on devait rapporter tout ou on l'avait acheté.

« Bref, notre ordinaire se composait le plus souvent de légumes trouvés dans les jardins du village. Mais ces provisions aussi se faisaient rares. C'est alors que me voyant menacée de mourir de faim, je décidai de risquer le tout pour le tout.

« Le vendredi 13 novembre, je me résolus à partir, sans m'inquiéter des fâcheux pronostics tirés de cette date.

« L'adjoint qui faisait office de maire me délivra un sauf-conduit pour Luxembourg. Cette pièce n'avait aucune valeur réelle. Pas un cachet puisque les sceaux avaient disparu, pas une apostille quelconque d'une autorité allemande. J'eus la chance de pouvoir passer en Lorraine annexée sans fâcheuse rencontre. Là, avec l'aide d'amis sûrs, je pris le train pour Luxembourg. Dans cette ville, je me joignis à une caravane de Françaises et de Luxembourgeoises qui gagnaient la Suisse, puis la France. Les autorités luxembourgeoises montrèrent pour nous un dévouement parfait. Le bourgmestre nous délivra une lettre de recommandation. En outre, un citoyen luxembourgeois parlant parfaitement l'allemand nous accompagna jusqu'à la frontière suisse.

« Que d'angoisses dans cette traversée de l'Allemagne ! Dans les gares, dans les trains, nous nous taisions obstinément, craignant d'attirer l'attention en parlant notre langue maternelle. Une de nos compagnes luxembourgeoises avait eu le malheur de dire qu'elle se rendait à Paris. Aussitôt, de toutes parts, les sarcasmes partirent à son adresse. En même temps, les fausses nouvelles les plus alarmantes nous étaient prodiguées. Mais ceci nous touchait peu. Pendant plus de trois mois, à Homécourt, le bruit du canon français toujours proche nous avait appris ce qu'il fallait croire de l'offensive victorieuse et rapide des Allemands.

« Enfin, nous arrivâmes à Schaffhouse. Je ne saurais ici donner toute l'énumération des délicates attentions des Suisses à notre égard. On prenait nos bagages, on nous félicitait, on nous offrait des rafraîchissements. A Berne, par les soins de la Croix-Rouge, un repas plantureux nous attendait dans la salle d'attente des premières classes. A Lausanne, des petites filles venaient nous apporter des sacs de bonbons, ornés de rubans tricolores, tandis que la gare était remplie d'une foule qui acclamait la France. A Genève, même réception.

« Puis ce fut Annemasse et l'émotion d'apercevoir un soldat français, le premier pantalon rouge ! Etait-ce bien vrai ? Nous étions en France ? Quelques instants après, nous n'en pouvions plus douter. L'humeur exécrable de l'employé qui libella nos sauf-conduits ne nous laissa plus de perplexité. Il appartenait à notre bureaucratie ! Mais que nous importait la maussaderie des employés, l'inclémence du ciel, la lenteur des convois ?

« Nous étions en France !... »

M. B.

Les Polonais refusent la couronne du Kaiser

Pétrograde, 21 Novembre.

Selon un télégramme de Varsovie, au *Rousskoié Slovo*, le kaiser a offert de remplacer la couronne en or de la célèbre statue de la mère de Dieu de Czenstochowo, qui a été volée par les Allemands, mais cette offre a été repoussée par les Polonais, comme un blasphème venant des menteurs, incendiaires, violateurs et meurtriers de femmes et d'enfants.

Les Russes devant Cracovie

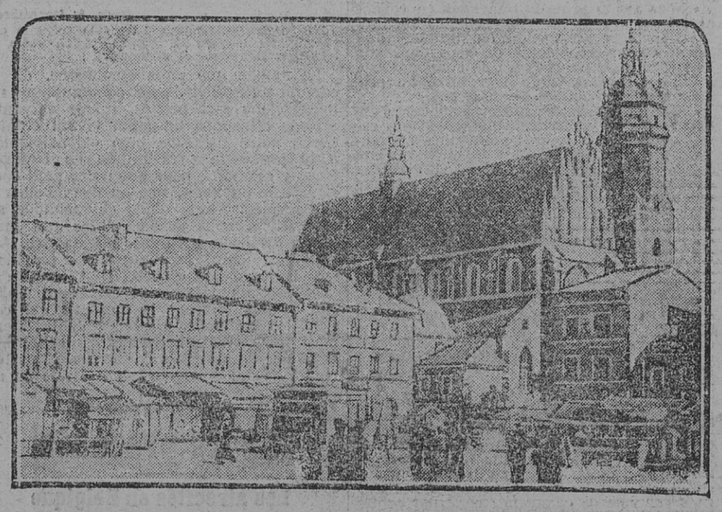

CRACOVIE : Le square du marché et la plus vieille église de la ville

Cracovie, qui se trouve de plus en plus menacée par les armées russes, c'est la ville sainte de la Pologne, l'ancienne résidence de ses rois, cité pittoresque fondée par Krak, en 700, érigée en capitale par Bolestas le Grand, conquise par les Autrichiens en 1794, rendue à la Pologne par Napoléon en 1809, constituée en république en 1815, annexée par l'Autriche en 1846, au mépris de tous les droits. Tous les héros de la Pologne, Jagellon, saint Stanislas, Sobieski, Poniatowski et Kosciuszko, reposent dans la cathédrale. Cracovie possède une université fameuse.

Cracovie a 160.000 habitants. La garnison, en temps de paix, compte 20.000 hommes d'élite. Ce chiffre aurait été porté à 175.000 ou 200.000 hommes. C'est une place de guerre, tête de pont sur la Vistule. Les troupes russes qui ont traversé la Schreniava à vingt kilomètres au Nord et qui s'avancent de Tarnow, située à quatre-vingts kilomètres à l'Est, menacent donc de deux côtés la cité sainte de Pologne.

LA GUERRE

Le duel d'artillerie continue à notre avantage

Dans l'Argonne et autour de Verdun notre progression est constante

Bordeaux, 21 Novembre.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Poincaré. Il s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

Communiqué officiel

Bordeaux, 21 Novembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

La journée du 20 a été, dans son ensemble, analogue aux deux précédentes.

En Belgique : Notre artillerie a pris, à Nieuport, l'avantage sur celle de l'ennemi.

De Dixmude au sud d'Ypres, canonnades intermittentes de part et d'autre.

A Hollebeke, deux attaques de l'infanterie allemande ont été immédiatement repoussées.

De la frontière belge à l'Oise : Rien à signaler.

Dans la région de l'Aisne et en Champagne : L'avantage pris par nos batteries sur les batteries ennemies s'est accentué empêchant les Allemands de continuer la construction de tranchées commencées.

Dans l'Argonne : Nous avons fait sauter des tranchées ennemies.

Du côté de Verdun et dans les Vosges : Nous avons progressé, établissant en certains points nos tranchées à moins de 30 mètres des positions allemandes.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 21 Novembre.

Aux rafales de fer et d'acier ont succédé les rafales de neige. La terre glacée sous laquelle tant de nos fils dorment leur dernier sommeil, est recouverte d'un blanc linceul et, dans la tristesse morne du tableau, dans le déchaînement des intempéries qu'un hiver précoce rend atroce, le duel épique se poursuit entre les nations.

Nos soldats vont souffrir du froid sous la rudesse d'un climat auquel beaucoup ne sont pas habitués. Que cette considération augmente encore, si c'est possible, l'élan qui se manifeste dans tout le pays pour leur faire parvenir des effets appropriés. L'administration de la Guerre a fait, dans ce sens, et elle continue, tout ce que comportaient les circonstances, mais à côté d'elle, de ce qu'elle fait l'initiative privée a un grand rôle à remplir.

Grâce aux soins dont on les entoure, à l'esprit qui les anime, nos soldats résisteront aux morsures de l'hiver, comme ils résistent aux assauts des barbares. Ceux-ci, démoralisés, paraissent déjà souffrir beaucoup de la température. Rongé d'inquiétude, leur kaiser ne sait plus sur quel point attaquer. Il sent faiblir dans ses mains ensanglantées l'outil de meurtre qu'il avait forgé en vue de l'asservissement de la France. Son armée formidable est minée par la maladie et le découragement. Ayons confiance et tenons bon jusqu'à la victoire finale, qui doit aboutir à l'anéantissement du militarisme prussien.

Du côté russe, l'hiver est un auxiliaire puissant pour nos alliés. Dans ces immenses étendues, sans routes, le gel, en durcissant le sol, permet les évolutions des armées et les transports impossibles sans cela. Mais n'attendons pas de nouvelles décisions avant une dizaine de jours. D'ici là, de nouveaux événements seront intervenus sur notre propre front.

***

On lit, d'autre part, dans le « Temps » :

L'inondation, jointe au mauvais temps qui sévit dans le Nord, va obliger l'ennemi à modifier complètement ses projets. Ramènera-t-il ses corps d'armée vers le Sud ? C'est probable. Il concentre ses forces dans la région d'Arras, et même plus au Sud, dans celle de Soissons. Nous sommes prévenus, et nous ne nous laisserons pas surprendre par un changement d'orientation des efforts de l'ennemi.

Il est à noter encore que son feu devient moins violent. On l'attribue à une pénurie de munitions. Nous le croyons parce que l'Allemagne n'avait pas prévu qu'elle aurait à former un aussi grand nombre de corps d'armée pour faire face simultanément, sur ses deux frontières, à tant d'adversaires. Elle était convaincue que la majorité des forces qui seraient dirigées contre la France obtiendraient rapidement un succès décisif, et pourraient être sur sa frontière orientale pour faire face à l'attaque russe. Son approvisionnement en munitions était plus considérable que le nôtre, seulement il doit être réparti entre beaucoup plus de corps d'armée que notre adversaire ne l'avait prévu.

La Bataille des Flandres

Les conditions de la bataille. — Duel d'artillerie. — L'occupation allemande en Belgique

Paris, 21 Novembre.

La bataille en Flandre a pris le caractère d'un violent combat d'artillerie, sans nouveau contact direct des troupes en présence. Les inondations qui ont été tendues de Nieuport à Dixmude rendent évidemment très difficile toute approche de l'ennemi. Le *Times* constate que le Allemands ont été chassés de leurs positions avancées autour de Dixmude et qu'ils ont abandonné leurs avant-postes dans les fermes du côté de Nieuport. Il ne semble pas pourtant que l'on puisse en conclure à la retraite immédiate des troupes impériales, car certaines dépêches annoncent que les troupes qui étaient concentrées dans le nord de la Flandre sont descendues vers le front. D'autres renforts sont amenés de la Belgique centrale, de telle sorte qu'on peut croire que la canonnade actuelle n'a d'autre but que de préparer le terrain pour une nouvelle bataille.

Les conditions deviennent de plus en plus pénibles pour les combattants, qui souffrent du froid et de l'humidité. Dans certaines tranchées, les hommes sont dans l'eau jusqu'aux genoux. Des mesures très sévères continuent à être prises par les Allemands dans le nord des Flandres pour empêcher la désertion des soldats en territoire hollandais. A Gand, seuls les officiers peuvent sortir après huit heures du soir.

Des informations qui nous parviennent de différentes sources privées jettent une certaine lumière sur le caractère de l'occupation allemande en Belgique, occupation qui se fait de jour en jour plus lourde. A Bruxelles, la détresse de la population ouvrière est très grande. Près de 200,000 habitants sont secourus par l'autorité municipale. Par ordre du gouvernement allemand, tout payement aux firmes françaises et anglaises est interdit. M. Maurice Lemonnier, premier échevin, qui remplace le bourgmestre, M. Max, dans la direction de la municipalité, a été arrêté deux fois, sous menace d'être envoyé en Allemagne, pour n'avoir pas obéi aux ordres du gouverneur allemand. Dans les faubourgs et les communes de l'agglomération bruxelloise, les bourgmestres et échevins sont obligés de se présenter deux ou trois fois par semaine au commandement militaire, et ils sont tenus pour responsables de tout ce qui se passe dans les communes qu'ils administrent.

A Anvers, l'autorité allemande s'est établie dans l'hôtel du gouvernement provincial, marché aux Souliers. Il y a, dans la métropole, des centaines d'espions qui dénoncent les gens se permettant dans la rue d'apprécier les événements dans un sens défavorable à l'Allemagne.

Le pays wallon, surtout la région de Charleroi, présente un aspect lamentable. Toutes les maisons de la route de Bruxelles, de Gosselies à Charleroi, ont été incendiées sur les territoires de Jumet, Lodelinsart et Dampremy. Les importants bourgs industriels de Tamines, Aiseau, Jemeppe et Presles ont été presque entièrement détruits. Dans la plupart des petites villes et des communes de cette région, de nombreux civils ont été fusillés : il y en eut 35 à Charleroi, 75 à Jumet, 188 à Monceau et 500 à Tamines.

Les Allemands font de grands efforts pour faire reprendre, d'une façon plus ou moins régulière, le travail des mines, mais, depuis le 1er octobre, les mineurs ne travaillent qu'un ou deux jours par semaine.

Les Allemands brûlent la plupart des cadavres de leurs soldats tués. C'est ainsi qu'à l'usine de Montigny-sur-Sambre, deux hauts-fourneaux fonctionnent tous les jours : on y incinère les cadavres allemands amenés par trains entiers de l'Yser.

Nos 155 détruisent deux batteries allemandes

Londres, 21 Novembre.

Le Times *dit que mercredi dernier, deux batteries de canons Rimailho 155 ont complètement réduit au silence deux batteries allemandes qui étaient en position à 1.500 mètres au nord-est de Lombaertzyde.*

Ces batteries allemandes avaient canonné sans grand succès les lignes alliées ; elles avaient cherché l'emplacement des batteries françaises, mais leurs renseignements étaient si erronés que la plupart de leurs obus tombèrent en pleine campagne, à trois kilomètres au moins du but.

Ils comptent être à Calais le 10 décembre

Paris, 21 Novembre.

Le *Petit Parisien* reçoit de Londres :

« Les officiers allemands cantonnés à la frontière sud de la Hollande déclarent confidentiellement que Calais sera pris le 10 décembre. Quatre-vingts pièces de siège

ont été envoyées d'Essen sur le front de la Belgique. »

L'ennemi ne passera pas

Paris, 21 Novembre.

M. Maurice Barrès, revenant de l'armée, dit dans l'*Echo de Paris* :

« Cette semaine, j'ai eu l'honneur de faire une visite à nos frères dans les tranchées. Je la raconterai en détail à mes lecteurs. Aujourd'hui, rien qu'un mot pour leur dire : Tout va admirablement bien ; j'ai eu chez les chefs et chez les soldats la certitude que les Allemands ne passeront pas ; que leur offensive est brisée. »

Le combat de Dixmude

Londres, 21 Novembre.

On mande d'Amsterdam au *Times* :

Le nombre de soldats allemands qui se trouvent à Bruges est extrêmement restreint, mais ils appartiennent à différentes armes, marins, infirmiers et gendarmerie du camp, Bavarois pour la plupart.

Un soldat allemand a déclaré que sur 3.000 hommes de sa brigade, 100 seulement ont survécu à la bataille de Dixmude.

Nieuport a terriblement souffert. La ville est presque anéantie.

Autour de l'église gisent des cadavres dans un tas de débris d'une épaisseur d'un mètre.

Une division allemande décimée

Turin, 21 Novembre.

La « Stampa » reçoit du Nord de la France :

On a de Dunkerque, que dans le voisinage d'Ypres, une division allemande avait réussi à rompre une ligne des alliés.

Jettant des cris de triomphe, les Allemands se précipitèrent à travers la brèche, qui pour eux représentait la route de Calais.

Les alliés paraissaient en effet se retirer précipitamment.

Ils se dirigèrent à droite et à gauche, formant un large canal dans lequel s'engouffrèrent des forces allemandes évaluées à 10.000 hommes.

Ce groupe comptait parcourir plus de 4 kilomètres, mais se trouva soudainement en présence de troupes de réserve, solidement retranchées.

Les Allemands furent alors attaqués violemment sur leur front, tandis qu'ils étaient également pris en enfilade sur le flanc par les alliés.

Les Allemands perdirent vite courage et commencèrent à se retirer, le plus rapidement possible.

Ce fut une heureuse détermination de leur part, car s'ils avaient montré plus de courage, ils auraient été entièrement cernés. Il y eut malgré cela plus de 4.500 hommes entre morts, blessés et prisonniers.

1.700 Allemands tués par les navires de guerre anglais

Dunkerque, 21 Novembre.

Il y a une semaine, lors du bombardement de la côte belge par les navires anglais, les Allemands constatèrent que le tir d'artillerie ménageait évidemment les maisons situées au bord de la mer, à Middelkerke. Ils se sont alors logés là-dedans, se croyant ainsi à l'abri du tir.

Cette situation a été portée à la connaissance de navires de guerre anglais qui, brusquement, ouvrirent un feu intense contre ces maisons. Les pertes allemandes ont été considérables.

Après le bombardement, les fossoyeurs allèrent relever les tués, dont le nombre atteint plus de 1.700.

L'Action Russe

Deux batailles décisives en Pologne

Paris, 21 Novembre.

Le général Cherfils dit, dans le *Gaulois*, qu'il semble bien que par suite de directions divergentes de retraite des armées allemandes battues sur la Vistule et le San, les opérations soient rompues en deux batailles distinctes, l'une autour de Soldau, l'autre devant Cracovie ; ces deux batailles décisives vont ouvrir les avenues qui conduiront les Russes à Berlin.

Alors qu'on devine dans les plans allemands le grincement d'état-major mal accordés et l'incohérence d'une agitation fiévreuse, on sent dans les opérations russes une calme résolution, dirigée par une vue claire, servie par des masses homogènes, d'une puissance fortement organisée.

Le colonel Feyler dit dans le *Journal* :

« La bataille de Pologne sert directement, sinon immédiatement, la cause des alliés. Contraire aux Allemands, elle accroît leur péril. Tout le reste y devient subordonné. Elle les asservit à une nouvelle tentative victorieuse ; elle devrait l'être dans des conditions singulièrement décisives pour libérer des réserves d'une force telle qu'une offensive violente pût être reprise sur le front occidental avec quelques chances de succès. »

Les Allemands et les Autrichiens se battent entre eux

Pétrograde, 21 Novembre.

Les habitants du sud de Kalisch déclarent qu'il y a eu une bataille assez importante entre les Allemands et les Autrichiens. Aucune troupe russe ne se trouvait dans la région. Le feu a duré deux jours.

Ce combat aurait été la conséquence d'une querelle causée par le refus, par les officiers autrichiens, d'obéir aux ordres de l'état-major allemand.

Deux généraux allemands vaincus se suicident

Pétrograde, 21 Novembre.

On télégraphie de Varsovie que les généraux allemands von Bredn et von Bromel se sont suicidés à Czenstochowa, à la suite de leur défaite en Pologne.

Le résultat des opérations

Pétrograde, 21 Novembre.

Le *Messager de l'Armée*, organe du grand état-major russe, donnant le résultat des opérations de guerre, écrit :

Les Allemands font de nouveaux efforts en vue d'enfoncer notre front Lowicz-Skierniewice, dans le but de marcher sur Varsovie. Il semble que l'ennemi a lancé dans cette direction des forces importantes.

Une tentative de l'ennemi de se diriger sur Cracovie, en enfonçant notre front Kielce-Radom, a totalement échoué. Les Allemands ont été obligés de reculer. Comme toujours, dans ses retraites, l'armée allemande a perdu un grand nombre de tués, de blessés et de prisonniers, ainsi que des convois de ravitaillement, de l'artillerie et des parcs à munitions.

Le 18 novembre, des forces importantes austro-allemandes, s'appuyant sur la région fortifiée Czenstochowa-Cracovie, ont pris énergiquement l'offensive contre nos troupes, mais elles ont été repoussées sur tout le front, avec de fortes pertes. L'ennemi a tenté ensuite une nouvelle offensive, mais une contre-attaque de nos troupes l'a obligé à reculer, lui infligeant des pertes non moins sérieuses. Nous avons fait de nombreux prisonniers.

Une action acharnée s'annonce dans la région de Cracovie, les Allemands se rendant compte que cette place forte, avec ses forts puissants, est leur dernier rempart sur ce front.

Le guet-apens de Chauvoncourt

Nos pertes ont été peu importantes

Paris, 21 Novembre.

L'*Echo de Paris* a appris que nos pertes à Chauvoncourt, près de Saint-Mihiel, que les Allemands ont fait sauter, ont été très faibles et que nous nous sommes bornés à évacuer à temps quelques maisons que nous occupions. Les Allemands n'ont occupé que des amas de ruines.

L'Agression turque

Un consul français arrêté comme otage

Athènes, 21 Novembre.

On annonce que M. Nicolas Sapunzoglu, agent consulaire de France à Aivali, a été arrêté par les Turcs et envoyé en otage à Balonkkesser.

Un Complot contre le Sultan

Pétrograde, 21 Nov.

Selon des nouvelles parvenues de Bucarest, de nombreuses arrestations sont opérées chaque jour à Constantinople, à la suite d'un attentat contre la vie du sultan.

Youssouf Eddine, l'héritier du trône, aurait pris part au complot.

Les menées allemandes auprès du khédive

Paris, 21 Novembre.

Dans son éditorial, le *Journal des Débats* dit :

L'Allemagne, déjà maîtresse du gouvernement ottoman, vient de s'emparer aussi du khédive d'Egypte.

Quand éclata, cet été, la crise européenne, Abbas Hilmi villégiaturait en Europe, comme de coutume. Il resta sur le Bosphore dans son yali de Tchibouklì, ou dans le palais de la khédive mère à Bebek, jusqu'au bombardement des ports russes de la mer Noire par les bateaux turcs.

Son séjour ne resta pas inutilisé. Le baron de Wangenheim et Enver pacha le mirent à profit. Ils représentèrent à Abbas que l'occasion était unique pour lui de ressaisir l'autorité quasi-souveraine des khédives sur l'Egypte.

Abbas Hilmi ne s'aperçut point qu'un succès des armées ottomanes en Egypte le réduirait au rang de simple vali révocable *ad nutum*, il se laissa si bien convaincre par les arguments turco-allemands, que, lorsqu'il manifesta son désir de rentrer au Caire, au commencement de ce mois, le gouvernement anglo-égyptien le pria de renoncer à ce projet. On le savait trop gagné à la cause germanique pour lui permettre de venir fomenter une révolte en Egypte.

Pour des raisons analogues, il paraît, d'après des nouvelles venues d'Italie, que plusieurs membres de la famille khédiviale ont été embarqués à Alexandrie pour Naples.

Sous le joug allemand

Les misères des populations françaises envahies

Amsterdam, 21 Novembre.

Voici un extrait de l'Agenda du correspondant du *Berliner Tageblatt* :

Pendant que des automobiles de la Croix-Rouge distribuaient à nos soldats du tabac, du chocolat, des journaux et d'autres cadeaux envoyés d'Allemagne, je montai sur une petite colline de l'Aisne, au sommet de laquelle se trouve une église gardée par des gendarmes allemands.

Là, on pouvait voir le plus terrible spectacle de la misère humaine. Plus de trois cents Français étaient entassés dans un étroit espace. Femmes, vieillards, enfants, petits bébés et agonisants étaient pêle-mêle, debout, assis, couchés, à quatre pattes ou à genoux.

Un vieil ecclésiastique, aux cheveux blancs paraissait protéger ce sanctuaire. De ses lèvres convulsivement serrées, les paroles de consolation ne sortaient pas.

Midi sonna à l'horloge de l'église. Les gens se levèrent, hésitants, et quittèrent la noire nef de l'église, pour aller s'asseoir au soleil, autour d'une gigantesque marmite, dans laquelle une vache entière cuisait. De leurs mains tremblantes, ils présentèrent leurs gamelles pour les faire remplir.

Rien apparemment ne semblait plus intéresser ces pauvres créatures. L'une après l'autre, elles vinrent recevoir leur pitance, et plus d'une fois les gendarmes allemands durent intervenir, quand une femme croyait la pitance de sa voisine plus grosse que la sienne.

Une vieille, très vieille femme, ne prend que des pommes de terre. Elle ne s'approche pas du chaudron contenant la soupe bouillante et la viande, et comme je lui dis d'aller prendre sa ration, elle me répond faiblement : « Je la laisse pour les enfants ! »

La mort de lord Roberts

Les derniers moments du maréchal

Saint-Omer, 21 Novembre.

On sait que c'est à Saint-Omer, dans la chambre de l'hôtel où il était descendu, que lord Roberts a succombé samedi soir. Sa fille est restée à son chevet jusqu'à son dernier moment.

Un officier anglais a bien voulu me faire part des conditions dans lesquelles le feld-maréchal anglais fut victime d'une attaque de froid. Il avait quitté Saint-Omer vendredi matin en automobile, en compagnie de sa fille, pour gagner le front et visiter les troupes hindoues. Lorsqu'il descendit de voiture et qu'il aperçut ces derniers lui rendant les honneurs, sans manteau, il prétendit lui aussi, malgré son grand âge, braver les intempéries, et il enleva son pardessus avant de passer en revue ses soldats.

Ce geste lui fut funeste. En rentrant dans la soirée à Saint-Omer, il fut pris de fièvre et dut se coucher. Le lendemain, la fièvre augmenta et une pneumonie se déclara. Dans la soirée, lord Roberts succombait.

Lord Roberts, ajoute mon interlocuteur, avait conquis l'admiration de toute l'Angleterre. Les Hindous ont un culte profond pour lui. Aucun d'entre eux ne peut entendre prononcer son nom sans aussitôt se lever dans une attitude de respect.

Lord Roberts portait, en autres distinctions, la plus enviée de la Grande-Bretagne : la Victoria Cross, qui lui fut accordée deux fois pour actions d'éclat.

Serbes et Autrichiens

Les nouvelles de victoires autrichiennes sont fausses

Athènes, 21 Novembre.

Les journaux publient le communiqué suivant de la légation serbe à Athènes :

Les nouvelles qui ont été répandues par l'agence officieuse viennoise annonçant de grandes victoires autrichiennes en Serbie, sont fausses.

Par ordre du quartier général, les troupes serbes se sont retirées de leurs positions autour de Valievo, qu'elles avaient défendues pendant près de deux mois contre des troupes autrichiennes supérieures en nombre et renforcées depuis quelque temps par des contingents nouveaux.

Nos troupes occupent des positions plus avantageuses et attendent l'ennemi avec confiance.

Valievo est évacué et la retraite s'est effectuée sans victimes et sans incident. Cinq canons ont été abandonnés sur la hauteur où ils avaient été placés, ne pouvant pas être descendus, mais ils sont démontés. Il n'y avait pas de prisonniers, à part toutefois une centaine que les Autrichiens traitent comme tels et qui comprennent quelques vieux paysans restés dans leurs maisons.

D'une façon générale, depuis le jour où l'ordre de retraite a été donné, il n'y a pas eu de combats. Par conséquent, il n'y a pas eu de victoires autrichiennes. Ces victoires ont pour but de remonter le moral de la population austro-hongroise.

Un communiqué serbe

Nich, 21 Novembre.

Le 18 novembre, les attaques de l'ennemi contre nos positions au sud-ouest de Lazaretvatz ont été repoussées grâce au feu nourri de notre artillerie et aux contre-attaques de notre infanterie. Nous avons également défait une colonne ennemie qui opérait près du village de Braicovitz, sur la route de Valjevo à Kocieritch, et l'avons contrainte à se retirer en désordre.

On ne signale rien d'important sur le reste du front.

L'opinion en Grèce

Athènes, 21 Novembre.

La *Nea Hellas*, commentant les avantages provisoirement acquis par les troupes autrichiennes en territoire serbe, écrit :

« Nous avons la conviction inébranlable que les armées du roi Pierre, victorieuses de deux guerres balkaniques, parviendront bientôt à rejeter les envahisseurs du territoire, et prouveront que, malgré son infériorité numérique, la Serbie ne constitue pas un butin facile à conquérir. »

L'Italie et la guerre

Avant la rentrée des Chambres

Rome, 21 Novembre.

Les esprits commencent à s'agiter en prévision de la rentrée de la Chambre, officiellement fixée au 3 décembre. Le professeur Grassi, sénateur, qui est à la tête du mouvement neutraliste, entretenu par les triplicistes, a été sifflé aujourd'hui par les étudiants, quand il s'est présenté à l'amphithéâtre Sapience.

Dans les cercles ministériels, on paraît impressionné par l'importance du mouvement de propagande contre la politique d'inaction du gouvernement et de la répercussion qu'il peut avoir au Parlement, d'autant plus que les socialistes officiels semblent résolus à interpeller tant sur le manque de préparation militaire constaté au début de la guerre, que sur la faiblesse témoignée par le gouvernement en fermant les yeux sur la contrebande qui se poursuit en faveur de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

Ces deux puissances font répandre par leurs agents, dans la presse, le bruit que l'Allemagne aurait finalement réussi à décider l'Autriche-Hongrie à céder à l'Italie une portion de territoire ; mais l'offre est trop nettement limitée pour satisfaire les aspirations actuelles de l'opinion italienne, car l'Autriche aurait été amenée à préciser qu'elle ne peut renoncer à aucune portion du littoral de l'Adriatique.

L'attitude des neutres

Les ressentiments des Américains contre les Allemands

Londres, 21 Novembre.

Le *Times* publie du professeur George Trumbull Ladd, de l'Université de Yale, une déclaration à laquelle nous empruntons quelques passages :

« La classe à laquelle j'appartiens, dit le professeur, se compose, à quelques exceptions près, d'anti-allemands franchement en faveur des alliés ; depuis plus de vingt-cinq ans, nous avons regardé croître le hautain et agressif impérialisme germanique, nous avons tressailli lorsque nous avons entendu nos amis Allemands prononcer, dans une sifflement de serpent, ces mots : « Je hais l'Anglais ; tout Allemand hait l'Anglais ».

« Nous avons eu de l'étonnement en voyant avec quel dédain les progrès de la civilisation, pacifique en France, en Russie et au Japon étaient considérés de ceux qui, par leur dévouement à la cause de l'impérialisme militaire, avaient perdu leur place au premier rang des nations civilisatrices.

« Comment pourrions-nous manquer d'exprimer à quel point nous détestons une pareille politique et à quel point nous approuvons les efforts faits pour la châtier d'une façon définitive ? La grande majorité des citoyens intelligents des Etats-Unis éprouve une sympathie chaleureuse pour les alliés ; c'est surtout la manière dont fut traitée la Belgique, qui a contribué à grandir de plus en plus le ressentiment des Américains contre l'Allemagne.

« Le peuple américain avait caressé l'espoir que les traités d'arbitrage pourraient servir à alléger les charges du militarisme et à empêcher la propagation des sentiments de haine entre les races et les nations. Il a été scandalisé quand il a vu violer le contrat maintenant la neutralité d'une nation relativement faible, et il ne trouve à cet acte aucune excuse.

« Mais les Américains ont d'autres raisons de ressentiment contre l'Allemagne ; les habitants de l'Union commencent à se demander : Que nous arriverait-il si les Allemands triomphaient dans cette lutte ? Le gouvernement actuel et la majorité du peuple ne désirent pas étendre les possessions des Etats-Unis par voie de conquête ; mais par contre ils ne désirent pas que les gouvernements européens agrandissent les leurs sur notre continent par la violence. Qu'adviendra-t-il finalement de l'Amérique du Sud, de l'Amérique Centrale, du Mexique, si l'Allemagne est victorieuse dans cette guerre ?

« Telle est la question que nombre de gens se posent à l'heure actuelle. A mon avis, il n'y a pas lieu de craindre que les efforts de l'Allemagne pour influencer l'attitude du peuple américain aient quelque effet valable. Jusqu'à présent ils ont eu l'effet opposé à celui qu'en attendait l'Allemagne. Il y a deux mois, je pensais qu'il y avait une autre, une meilleure Allemagne et qu'elle était à l'abri de l'obsession qui s'était emparée de l'empereur et du parti militaire. Mais j'ai reconnu mon erreur quand j'ai vu des professeurs de théologie, de philosophie en venir à justifier de pareilles choses en invoquant la morale et le patriotisme ! »

LES PERTES ALLEMANDES

Un million 250.000 hommes hors de combat

Londres, 21 Novembre.

L'« Evening News » publie une dépêche de Copenhague disant que, dans les cercles militaires bien informés, à Berlin on évalue à un million deux cent cinquante mille le nombre des Allemands tués, blessés ou manquants, auxquels il faut ajouter près de cinq cent mille malades.

Quatre-vingts listes officielles des pertes allemandes portent 580.000 noms ; cinquante-sept listes concernent la Saxe, soixante le Wurtemberg, cinquante-trois la Bavière, onze la marine. A elles seules elles portent 400.000 noms.

La Guerre coloniale

La révolte du Cap

Londres, 21 Novembre.

Dans l'Afrique du Sud, on continue de poursuivre les troupes de Beyers. Le commandant du Toit a capturé 74 hommes et 85 chevaux, et le commandant Houl a fait aussi 65 prisonniers.

Sur Mer

Les mines flottantes dans les eaux anglaises

Londres, 21 Novembre.

L'Amirauté annonce qu'étant donnée l'extension prochaine du système de défense au moyen des mines, les navires devront, à partir du 27 novembre, être conduits par des pilotes pour les ports des rivières Humber et Tyne, les estuaires du Forth et de la Murray et les eaux de Scarpa, car il sera extrêmement dangereux d'entrer dans ces ports et d'en sortir.

Un vapeur allemand capturé par un croiseur espagnol

Las Palmas, 21 Novembre.

Le croiseur *Cataluna* a capturé, devant l'île Palma, le vapeur allemand *Macedonia*, qu'il a remorqué jusqu'à Las Palmas. Cette opération a été effectuée en vue de satisfaire à des réclamations faites à l'Espagne, disant que le *Macedonia* aurait violé la neutralité.

Quand le *Cataluna* et le *Macedonia* sont entrés au port, le croiseur anglais *Calganan* veillait en face de la baie.

Les Corsaires allemands

Le ravitaillement des croiseurs ennemis

New-York, 21 Novembre.

Les journaux reproduisent un télégramme daté de Santiago-du-Chili suivant lequel les vapeurs allemands « Memphis » et « Luxor » se seraient échappés de ports chiliens chargés d'approvisionnements destinés à la flotte allemande. Le « Memphis » se serait enfui de Punta-Arenas et le « Luxor » de Coronel avec trois mille tonnes de provisions.

Le gouvernement chilien aurait adressé une protestation à l'Allemagne. Il aurait, d'autre part, interdit l'approvisionnement des vapeurs de la ligne Kosmos qui se trouvent dans les ports chiliens, où quatre de ces navires sont actuellement retenus.

New-York, 21 Novembre.

Selon une dépêche de Quito, le ministre américain a eu un entretien avec le ministre des Affaires Etrangères, M. Moreno, au sujet des protestations anglo-françaises relatives aux prétendues violations de la neutralité commises par l'Equateur.

M. Moreno a assuré le ministre des Etats-Unis que son gouvernement a observé une neutralité rigoureuse et a promis d'examiner la plainte, disant que les navires allemands se seraient servis des îles Galapagos comme de base pour leurs opérations dans le Pacifique.

Le coup du lapin

Un original moyen de communication entre les tranchées françaises et allemandes

Paris, 21 Novembre.

L'*Echo de Paris* publie l'anecdote suivante concernant les moyens de communication entre les tranchées françaises et allemandes :

Le moyen que nous employons, dit un caporal mitrailleur, pour communiquer nos impressions aux boches, est le suivant :

Nous attrapons un lapin vivant et attachons notre message bien ostensiblement à la partie la plus intime de l'animal. Nous y ajoutons, pour que notre petit courrier fasse du bruit, une ou deux boîtes de singe vides. Alors, d'une chiquenaude sur le derrière, nous lâchons notre ami Janot affolé, droit sur les lignes allemandes. Aux sauts du lapin, le cliquetis du fer blanc met les boches en éveil. Tout ébaubis de l'aubaine, ils guettent et saisissent maître Janot, puis ouvrent le message qui contient les meilleurs nouvelles de la guerre pour nous. Ils manifestent aussitôt leur dépit par de rageuses décharges. Nous leur ripostons par quelque bonne rafale de mitrailleuses.

Leurs procédés

Les atrocités en Belgique

Paris, 21 Novembre.

L'ambassade d'Angleterre a reçu du ministère des Affaires Etrangères le télégramme suivant en date du 20 novembre :

La Commission d'enquête belge a publié un compte rendu relatif aux atrocités commises en Belgique par les troupes allemandes. Dans une localité, plus de 600 personnes ont été massacrées, et lors de la mise à sac de Dinant, 700 habitants ont été aussi tués.

On cite, en outre, d'après des renseignements authentiques, des actes de barbarie commis dans le Luxembourg belge. Dans bien des cas, les troupes n'ont pas même prétendu avoir été attaquées par la population civile, et il paraît certain que les habitants n'ont pas agi d'une façon hostile. Ils disent que les crimes dont ils sont victimes ne s'expliquent que par l'état d'ébriété dans lequel se trouvaient les soldats, par le plaisir qu'ils éprouvaient à faire du mal, par l'irritation provenant de la résistance inattendue de l'armée belge et par l'ordre que leurs chefs leur avaient donné de se livrer à une destruction systématique.

Comment ils traitent leurs prisonniers

La Haye, 21 Novembre.

Le journal hollandais *Tidj*, qui, au début de la guerre, était favorable à la cause allemande, avait publié, le 19 octobre, le récit détaillé d'actes d'inhumanité commis envers des blessés anglais prisonniers à Landen.

Un mois après, la *Gazette de l'Allemagne*, le 13 novembre, démentit ces faits, par une note officielle.

Revenant sur la question, le *Tidj* du 14 novembre maintient son récit et y ajoute des précisions aggravantes. Son correspondant se déclare prêt à confirmer, sous la foi du serment, que des soldats allemands menacèrent les blessés anglais de leurs fusils, qu'ils refusèrent de leur laisser manger la soupe qu'ils avaient ordre de leur distribuer, et les traitèrent de *bezahlte scheceine* (cochons salariés).

Un nouvel engin de guerre

Les Autrichiens emploient des catapultes

Copenhague, 21 Novembre.

Suivant une information particulière de Berlin, les Autrichiens se sont servis pour la première fois, dans leurs attaques contre les positions serbes autour de Belgrade, d'un remarquable engin de guerre.

C'est une espèce de catapulte, comme celle employée autrefois par les Romains. Elle lance des barils remplis de pierres et d'explosifs, suivant une trajectoire élevée. L'effet de cet engin est terrible, les pierres se trouvant brisées en des milliers de fragments qui se répandent sur une vaste étendue.

L'engin n'a qu'une portée naturellement limitée, mais il est très approprié aux combats sur le Danube.

En Belgique

Avec 150 hommes un général belge bat 1.700 allemands

Le Havre, 21 Novembre.

Le général belge Deschepper n'ayant pu se replier à temps avec ses hommes sur Anvers, avant la retraite, resta en Belgique avec un petit détachement et continua à harceler l'ennemi. Les Allemands envoyèrent 300 hommes contre lui.

Disposant de 150 hommes, le général s'installa au couvent d'Achel, qui touche à la frontière de la Hollande, et attendit l'ennemi de pied ferme. Les Boches s'élancèrent à l'assaut, mais il n'en resta que ce qu'il fallait pour annoncer la déconfiture aux autres.

Ils revinrent alors au nombre de 600, avec des mitrailleuses ; les Belges, bien retranchés, laissèrent approcher les ennemis dont les trois quarts restèrent sur le terain ; 800 Allemands s'amenèrent alors, avec plusieurs pièces d'artillerie, pour faire le siège du couvent ; le bombardement commençait à peine, quand un parlementaire s'avança pour exiger la reddition de la place forte. Il trouva le couvent vide ; le général Deschepper et ses 150 hommes, sortis par une porte de derrière, s'étaient rendus aux Hollandais.

En Angleterre

Pour écraser l'Allemagne

Londres, 21 Novembre.

Les journaux publient une lettre signée d'un grand nombre de notabilités, parmi lesquelles M. Asquith, lord Roseberry et M. Balfour, au nom d'un Comité central d'organisations nationales et patriotiques.

Cette lettre fait appel aux fonds nécessaires pour l'accomplissement d'une œuvre destinée à élever l'opinion publique anglaise et pour la publication, dans les pays neutres, des œuvres littéraires relatives à la guerre. Elle constate, en outre, la détermination absolue du peuple anglais de continuer la lutte jusqu'à son issue heureuse, et de ne pas parler de paix tant que la menace allemande ne sera pas écrasée une fois pour toutes.

La contribution du Canada

Toronto, 21 Novembre.

Les représentants de quatorze banques canadiennes ont eu aujourd'hui une conférence au cours de laquelle il a été décidé que chaque banque souscrirait à l'emprunt de guerre comme une expression de la détermination de tous les Canadiens d'aider à continuer la guerre jusqu'à son issue heureuse. Le montant des sommes ainsi souscrites s'élèvera probablement à 20 millions de dollars.

Ottawa, 21 Novembre.

Il a été décidé de lever un deuxième contingent canadien.

En Allemagne

Faute d'argent on diminue la solde des officiers

Londres, 21 Novembre.

Le correspondant du *Daily Mail*, à Dunkerque, assure que les officiers allemands ne recevront, à partir du 1er décembre, que 30 % de leur solde et que sous peu il ne leur en sera versé que le quart.

On désarme la police pour armer les soldats

Copenhague, 21 Novembre.

Une dépêche d'une localité voisine de la frontière germano-danoise annonce que tous les gendarmes et agents de police armés et les gardes de la province du Sleswig ont reçu l'ordre de remettre 80 % de leurs munitions pour les armées combattant sur le front Ouest.

En France

Le livre d'or de l'enseignement

Bordeaux, 21 Novembre.

Le Bulletin de l'instruction publique publie une nouvelle liste des membres de l'enseignement tué à l'ennemi. Y figurent huit membres, à titres divers, de l'enseignement secondaire, et 461 instituteurs. La liste donne en outre les noms d'environ 180 professeurs ou instituteurs blessés.

Sept membres de l'enseignement ont été cités à l'ordre du jour.

Le cours du sucre

Bordeaux, 21 Novembre.

Le ministre de l'Agriculture, à la suite des constatations qu'il avait été amené à faire dans son voyage agricole à travers diverses régions de la France, et notamment dans le Nord, avait convoqué, mardi dernier, à une réunion au ministère de l'Agriculture, les fabricants de sucre et les cultivateurs de betteraves industrielles.

A la suite de la discussion dans laquelle ont été envisagées les conditions si spéciales de la campagne en cours, il a été admis, par les intéressés, que le cours du sucre devait servir de base à l'établissement du prix d'achat des betteraves, et précisant davantage les éléments de ce prix, tout en laissant pour des situations variables une marge nécessaire, la réunion a adopté : 1° le prix de base de 20 ou 23 fr. la tonne de betteraves à 7 % de densité, avec majoration habituelle pour les dixièmes en sus ; 2° la partage par parties égales de l'augmentation des prix du sucre au-dessus de 35 ou 38 fr.

Les Conseils de guerre

Paris, 21 Novembre.

Le 12e Conseil de guerre a condamné aujourd'hui à la peine de mort le zouave réserviste Adam, du 3e régiment, inculpé d'avoir abandonné son poste en présence de l'ennemi. Adam se trouvant, le 29 septembre, dans une tranchée aux environs d'Olincourt, avait, prétextant la fatigue, quitté ce poste et gagné la commune d'Arsy, où il fut arrêté par la gendarmerie. Le Conseil de guerre a émis l'avis qu'un recours en grâce pourrait être présenté.

Deux individus, déjà plusieurs fois condamnés, les nommés Léon Sacre et Adrien Fauguet, étaient traduits aujourd'hui devant le 3e Conseil de guerre sous l'inculpation de désertion en temps de guerre, vols qualifiés, abus de confiance, vol et disparition d'effets militaires. Tous deux engagés volontaires dans un régiment de hussards, désertèrent leur régiment le 28 septembre et, ayant abandonné leurs uniformes, volèrent des bicyclettes pour s'enfuir plus rapidement jusqu'à Saumur. Ils rentrèrent ensuite à Paris, où ils furent arrêtés rue de la Mare. Après plaidoirie de Me Lévy-Oulmann, ils ont été condamnés : Sacre à 5 ans de travaux publics ; Fauguet à 10 ans de réclusion, 20 ans d'interdiction de séjour et à la dégradation militaire.

L'indemnité d'équipement aux sous-lieutenants de réserve

Bordeaux, 21 Novembre.

Le *Journal officiel* publie une circulaire faisant connaître que l'indemnité de première mise d'équipement est accordée à tous les sous-lieutenants de réserve de l'armée territoriale ou assimilés de toutes armes et de tous services, sans exception, nommés à ce grade depuis le début de la mobilisation ou à nommer ultérieurement, soit à titre définitif, soit à titre temporaire. Cette indemnité sera attribuée par les soins de l'intendance, dans les mêmes conditions que les premières mises d'équipement allouées aux sous-lieutenants de l'armée active.

Le patriotisme d'un curé

Pau, 21 Novembre.

La Cour d'appel a confirmé, avec des attendus sévères, le jugement du tribunal de Bayonne relaxant le curé Etchart, de Saint-Etienne-de-Baigorry, qui, dans un sermon en basque, avait prêché que la guerre était une expiation des fautes de la France.

Un caporal chimiste proposé pour la médaille militaire

Nancy, 21 Novembre.

Caporal dans un régiment territorial, M. Noël, chimiste, avait été chargé de déterminer la composition d'un obus. Il avait presque terminé son travail, quand une explosion retentit. L'obus éclatant enleva trois doigts d'une main au territorial et le blessa grièvement à la figure.

Son capitaine a proposé M. Noël pour la Médaille militaire.

Comment meurent les Soldats marseillais

On a maintes fois comparé l'état d'esprit de l'officier allemand et celui de l'officier français. On a montré le premier dur et brutal envers ses inférieurs et n'obtenant obéissance qu'à l'aide d'injures et de sévices ; on a montré le second, équitable et paternel se considérant moralement l'égal de ses hommes. Jamais ce parallèle n'avait pris un relief plus saisissant que depuis le moment où la guerre a fait vivre chefs et soldats la même vie des camps, où se mêlent les dangers, les souffrances et les joies. La lettre que nous donnons ici est un éclatant témoignage de la confraternité affectueuse qui unit en face de l'ennemi chefs et soldats français.

Saint-Dié, 4 Novembre 1914.

Madame,

J'ai le regret d'avoir à vous faire part d'une nouvelle douloureuse. Le samedi 31 octobre, vers midi, Gallo a été tué à mes côtés. Je dis Gallo, car il était vraiment mon camarade et, comme tous les hommes de la section, j'appréciais sa gaieté et sa constante vaillance. C'est vous qu'il nous avait prié de prévenir en cas d'accident. Je vous serais très reconnaissant si vous vouliez avoir la bonté d'apprendre à Mme Gallo le malheur qui la frappe.

Vous êtes peut-être sa parente : vous saurez la ménager, puis la consoler. Nous avons fait une collecte pour ses petits. Nous avons réuni 65 francs ; nous vous les envoyons et nous espérons que Mme Gallo les acceptera comme preuve de l'amitié que nous portions à son pauvre mari et de la douleur que nous ressentons.

Gallo a été frappé alors qu'il remplissait le rôle si beau de sentinelle. Une première balle l'a frappé en plein cœur ; une seconde l'a touché alors que son corps, à demi abrité par un pin, s'inclinait doucement vers le sol.

C'était un modeste, un joyeux, un parfait soldat ; je ne le remplacerai pas à la section.

Nous avons été chercher son corps à la nuit (c'était après l'attaque, à cinquante mètres des tranchées allemandes). Le capitaine l'a fait ensevelir et enterrer au soleil, dans une prairie qu'il connaissait depuis le matin même, qu'il avait conquise. La tombe est belle, une croix porte son nom ; une autre de gazon orne la terre fraîche.

Je m'incline, madame, une dernière fois, devant elle, et je vous prie d'exprimer à Mme Gallo et à ses petits enfants, toute ma sympathie attristée.

Sous-lieutenant CHALIVOY,
152e d'infanterie.

On devine avec quelle émotion Mme Gallo, qui habite à Saint-Marcel, boulevard du Président, traverse Noire, a appris la mort glorieuse de son mari. Cette pauvre femme, qui reste veuve avec cinq enfants, dont l'aîné a à peine huit ans, a trouvé auprès de ses voisins des consolations et des secours. Nous ne saurions trop appeler l'attention des pouvoirs publics et des comités privés sur cette infortune vraiment navrante.

Pour nos prisonniers

Un avis du Comité international de la Croix-Rouge

Paris, 21 Novembre.

Nous recevons de Genève le 18 novembre la communication suivante :

Sous le titre : « Pour nos Prisonniers » quelques recommandations spéciales des journaux de plusieurs pays, notamment de France, ont publié récemment que l'Agence internationale des prisonniers de guerre à Genève déclarait que les journaux ne devaient être, sous aucune forme, envoyés aux prisonniers en Allemagne, que les lettres devaient être traduites par une agence, le tout sous peine de mesures répressives. Aucun déclaration quelconque de ce genre n'ayant jamais été faite par notre agence, nous prions les rédacteurs de journaux qui ont inséré cet avis erroné de vouloir bien publier la présente rectification.

En dehors de la correspondance qui est maintenant autorisée officiellement entre les prisonniers et leurs familles, et vice-versa, notre agence transmet journellement environ 3.000 lettres sans les traduire, et des centaines de paquets sans les ouvrir.

Pour le Comité international de la Croix-Rouge, Agence des prisonniers de guerre :

G. ADOR, *président.*

DRAME MYSTERIEUX RUE DES PHOCEENS

Une Femme étranglée est trouvée sur le trottoir

L'assassin est inconnu et l'on ignore l'identité de la victime

Il y a bien longtemps qu'un drame aussi mystérieux que celui que nous avons à relater, n'avait été découvert à Marseille. Il s'agit d'une femme inconnue trouvée morte, étranglée et ficelée dans un sac, sur un des trottoirs de la rue des Phocéens. La police, immédiatement informée, a commencé une enquête ; mais tous les éléments lui font encore défaut, et elle ne connait pas l'identité de la victime.

LA DECOUVERTE DU CADAVRE

A 6 heures 30, hier matin, heure trouble, à laquelle quelques becs de gaz clignotent encore dans la brume, le jeune Pascal Marra, 17 ans, dont le père exploite un atelier de ferblanterie, 29, rue des Phocéens, sortait de chez lui au numéro 25 de cette rue ; sur le trottoir, un de ses ouvriers Louis Leydet, l'attendait pour l'aider à ouvrir les portes de l'atelier. Les deux jeunes gens remarquèrent, sur le trottoir, un sac assez volumineux, mais n'y prirent pas garde et ouvrirent l'atelier. Puis, ils revinrent, se penchèrent sur le paquet et en écartèrent la toile. Marra et Leydet reculèrent, un peu émus ; une tête et un buste de femme, apparurent exangues, des plis soulevés du sac.

Ils allèrent immédiatement prévenir les gardiens du poste voisin, qui vinrent prendre le funèbre paquet ; ils le transportèrent dans le couloir de l'immeuble portant le numéro 98 de la rue de l'Evêché pour le soustraire à la curiosité des passants. Puis on avisa M. Marion, commissaire de police du Ier arrondissement, qui ne tarda pas d'arriver en compagnie du docteur Mattei.

LA PREMIERE ENQUETE

M. Marion commença son enquête par l'examen du corps ; c'était celui d'une femme paraissant avoir été âgée d'environ 35 ans. Il était entièrement enveloppé dans un sac de toile bise, assez grossière, décousu d'un côté et sur lequel on releva les lettres *G. O.* et le chiffre *23* à l'encre grasse.

Le corps, qui est dans un état de maigreur assez accentué, était accroupi, les mollets repliés en arrière et attachés par un pavillon déteint et sali de la Croix-Rouge ; la tête, aux cheveux blonds foncés et épars, était enveloppée d'un fichu en laine noire tricotée, formant bâillon ; sur le cou, un autre fichu d'un blanc sale.

Le vêtement se composait d'une chemise blanche à la dentelle déchirée, avec l'initiale H au fil rouge, d'un tricot bleu, d'un corsage à carreaux blancs et marrons, de bas bleus à rayures blanches retenus par de jarretelles à élastiques roses ; le tout enveloppé d'un peignoir noir déboutonné, sali, froissé, un peu arraché même ; ce qui tendrait à faire croire que le crime fut précédé d'une lutte. Car il y a eu crime, le fait ressort du rapport dressé par le docteur Mattei.

Le médecin a constaté, en effet, de fortes ecchymoses provenant d'empreintes digitales, violacées sur le devant du cou et permettant de croire à la strangulation. Ces signes, très apparents, étaient cependant cachés par le fichu blanc qui recouvrait le cou, le haut des seins et le bas de la figure.

Sur le bras gauche, on a relevé le tatouage suivant : A. V. au milieu d'un cœur et sur l'avant-bras droit les lettres M. L.

La mort paraît remonter à moins de vingt-quatre heures.

Aucun papier n'ayant permis d'établir l'identité de la malheureuse, le corps a été transporté à la Morgue.

CE QU'ON PENSE A LA SURETE

M. Mercuri, un des inspecteurs de la Sûreté, que nous avons vu hier soir, avait déjà fait faire une battue dans les quartiers du Lazaret, de l'enclos Peyssonnel et de la rue de Forbin. On pensait, en effet, se trouver en présence d'une femme faisant le chiffonnage, mais après un examen plus approfondi du cadavre, on semble être revenu sur cette opinion. Les mains sont bien blanches, une certaine distinction émane de toute la personne — bien que les vêtements soient déguenillés — pour que la malheureuse ait exercé cette profession. On croirait plutôt être en présence de quelque rouleuse, de quelque déchue.

En tout cas, ce ne sont là que des hypothèses que rien de sérieux n'est venu confirmer.

Dans la soirée, de nombreux chiffonniers, des femmes d'un certain monde que la police

La victime

connait bien, ont été amenés à la Morgue et ont défilé devant le corps exposé sur la dalle suintante. Ni les hommes, ni les femmes n'ont pu établir l'identité. Cependant, l'un des chiffonniers a dit qu'il croyait reconnaître une nommée Marie, que l'on rencontrait parfois au Lazaret ou sur les quais. Mais ce renseignement n'a été corroboré par aucune autre déclaration et, en réalité, on ne sait encore rien.

UNE HYPOTHESE

L'opinion suivante a été émise par l'un des agents de la Sûreté qui a été chargé de l'enquête. En examinant attentivement le sac dans lequel la malheureuse avait été enfermée, on a reconnu que les deux bouts avaient été roulés, ce qui permet de croire que l'assassin a eu un complice, au moins pour transporter le corps. On a pensé, en outre, que l'on voulait jeter le corps à la mer et qu'une rencontre inattendue a interrompu la marche. Cette supposition est corroborée par la déclaration faite par Mme Blanchot, concierge de l'immeuble portant le numéro 98 de la rue de l'Evêché. Levée de bonne heure, Mme Blanchot a affirmé qu'à 5 heures et demie le sac n'était pas encore à la place où on l'a trouvé une heure tard. On l'y a donc déposé au moment où de nombreux gardiens de la paix quittent leur service ou vont le reprendre et il ne serait pas étonnant du tout que le passage d'un représentant de l'autorité ait fait fuir les assassins.

Dès hier soir, M. Marion a transmis son rapport au Parquet et la Sûreté continue son enquête ; on croit que la victime de ce drame mystérieux sera identifiée aujourd'hui.

Indiquons, en terminant, que c'est M. Marcy juge d'instruction de la 2e division, qui a été commis pour procéder à l'information judiciaire. Le magistrat instructeur a aussitôt transmis une note à la Sûreté à l'effet de procéder aux recherches et a ordonné l'autopsie. — M.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens morts au champ d'honneur, nous avons à citer aujourd'hui les noms de M. Yvan Hawadier, sergent au 173e d'infanterie, tué à la bataille de Damelevières, le 24 août.

De M. Audibert Ernest, sergent réserviste au 47e chasseurs alpins, membre de l'Harmonie de l'Estaque, tué à l'ennemi le 12 septembre.

De M. Auguste Hermellin, sous-lieutenant au 36e colonial, tué à Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle), le 26 août.

Le *Petit Provençal* s'associe au deuil des familles si douloureusement éprouvées et les prie de croire à toute sa sympathie et à ses profonds regrets.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations journalières accordées aux familles de mobilisés résidant à Marseille aura lieu le lundi 23 novembre, de 9 heures à 16 heures dans les perceptions de la ville conformément aux indications d'après (période du 4 novembre au 19 novembre).

1er Canton, de 1.001 à 1.500, 6, rue de la République.

2e Canton, de 1.001 à 1.500 (A à L), 4, rue Clapier.

2e Canton, de 1.001 à 1.500 (M à Z), 23, rue de la Darse.

3e Canton, de 501 à 750, 68, boulevard des Dames.

4e Canton, de 501 à 750, 68, boulevard des Dames.

5e Canton, de 1.001 à 1.500, 8, rue Sainte-Claire.

6e Canton, de 1.001 à 1.500, 8, rue Duguesclin.

7e Canton, de 501 à 750, 17, rue du Coq.

12e Canton, de 501 à 750, 17, rue du Coq.

8e Canton, de 1.001 à 1.500, 12, boulevard Thurner.

9e Canton, de 1.001 à 1.500, 118, rue Paradis.

10e Canton, de 501 à 750, 74, rue Marengo.

11e Canton, de 501 à 750, 74, rue Marengo.

Les vêtements chauds aux petits enfants.

Paiement des réquisitions militaires

Le maire de Marseille informe les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules, réquisitionnés par diverses Commissions, et qui n'ont encore reçu aucune indemnité sur le montant de leurs réquisitions, qu'ils devront se présenter mardi, 24 novembre courant, munis de leurs bulletins de réquisition et de pièces d'identité, à la Mairie de Marseille (bureau des Finances). Il leur sera délivré un reçu modèle numéro 1, qui devra être remis au receveur municipal, chargé du paiement.

Sont exceptés les propriétaires réquisitionnés par la Commission 57, ayant siégé au Cours du Chapitre, dont les paiements seront faits ultérieurement.

Un match de football au profit des réfugiés belges

Ainsi que nous l'avons annoncé c'est aujourd'hui à 2 heures et demie précises que se jouera sur le magnifique terrain de l'Olympique de Marseille, avenue du Parc Borély, 4, le match de football au profit des réfugiés belges.

Ce match se disputera entre une équipe anglaise résidant à Marseille, et une équipe recrutée parmi les meilleurs joueurs que compte dans ses rangs l'armée anglaise de passage dans notre ville.

Afin que tout le monde puisse prouver à nos amis les Belges que l'on s'intéresse au malheureux sort qui leur est fait par l'envahisseur, les prix d'entrée ont été établis de façon à ce que les petites bourses puissent participer à cette œuvre de bienfaisance : pelouse, 0 fr. 25 par personne ; tribunes, 0 fr. 75 par personne.

Nul doute, si le temps se met de la partie, que tout ce que Marseille compte de personnes charitables et s'intéressant au sport et au sort de nos alliés ne se rende au terrain de l'Olympique et complète ainsi, par son empressement, la magnifique manifestation de sympathie qui s'est déroulée dimanche dernier pour la fête du Roi.

Dons et secours

Le préfet a reçu hier les sommes suivantes :

M. Bernard, au nom du Comité d'assistance P.-L.-M., traction, dépôts de Marseille et Arenc pour les familles nécessiteuses, 360 fr. ; M. Klem, 64, Grand'Rue, pour les militaires blessés, 100 fr. ; M. Vial-Hermolaus a versé au nom des élèves de l'école publique de Saint-Louis, 11 fr. 40, et au nom du jeune Cunati Félix, 7 fr. 50 ; M. Coulomb a versé au nom des patrons pêcheurs, 248 fr. et au nom des matelots pêcheurs, 34 fr. (8e versement) ; M. Gérin, au nom de l'association des chefs cantonniers et cantonniers du service vicinal, 130 fr. ; M. Boyer, président du Cercle des pêcheurs de Carro, 60 fr. ; du personnel de la Poudrerie de Saint-Chamas, 300 fr. ; de M. Ulysse Bertrand, au nom des pêcheurs de Carry-le-Rouet, 90 fr. ; M. Boulle, 4, place des Capucines, a adressé à M. Schrameck pour les militaires, 125 caleçons.

Les dons suivants ont été reçus à l'Hôtel-Dieu pour les blessés qui y sont en traitement :

De Mme Anglas, don de livres ; Mme J. Roques, lingerie ; Mme François Vidal, lingerie ; fonctionnaries du Lycée de garçons, lingerie ; de la Brasserie « Le Phénix », 120 bouteilles de bière ; de M. Lautier, de Saint-Just, 1.290 paquets National, biscuits Coste ; Mme Schrameck, 288 paires de souliers fourrés ; Mme Derbos, lingerie (école rue Saint-Vincent-de-Paul) ; école de filles des Aygalades, lingerie et objets de pansements ; la part des employés de la Poste, 22 plastrons, 24 passe-montagne, 24 paires de chaussons de laine et 6 paires de manchettes ; la part du pensionnat Sauran, boulevard Blanc, 1 paquet de pansements, une douzaine manchettes ; école de filles et de garçons de Saint-Jérôme, 15 plastrons, 12 cache-nez, 16 manchettes ; école de filles du cours Julien, 20 plastrons, 18 paires pantoufles et divers objets ; Mme Ségonau, 20 cannes et objets divers ; école de filles (Tête-Noire), 28 paires de manchettes, 17 cache-nez, 16 plastrons, lingerie et objets divers ; école de filles de la place Daviel, pansements et objets divers ; M. Combalat, 32 plastrons molleton ; Mlle Marie-Louise Vallet, lingerie ; M. Acquaviva, 21 plastrons, 12 chemises et lingerie diverse ; Mlle Athénoux, 8 cache-nez ; un groupe de la place de Lenche, 20 kilos raisins noirs et 30 kilos poires ; Dames du Marché central, 50 kilos poires ; Mme Pignol, 25 kilos pommes ; anonyme, 6 kilos figues, plastrons et chocolat.

La Commission administrative exprime ses bien sincères remerciements à tous ces généreux donateurs.

A la mairie, on a reçu les souscriptions suivantes :

M. Alex. Albouy, président du Syndicat des Importateurs de céréales, a remis à M. le Maire la somme de 3.530 francs pour les familles nécessiteuses et pour les blessés. Cette somme a été versée par : Le Syndicat des Importateurs de céréales, 1.000 fr. ; M. Alex Albouy, président, 250 fr. ; MM. Ferd. et Max Palm, trésorier, 100 fr. ; MM. Durbec et Pontier, secrétaire, 250 fr. ; Compagnie Commerciale Marseillaise, 250 fr. ; MM. Bendit, Limburger et Cie, 250 fr. ; Produce Brokers, 250 fr. ; MM. Chabrières, Morel et Cie, 250 fr. ; MM. E. et F. Bernheim, 250 fr. ; M. Mathieu Bernheim, 250 fr. ; M. H. R. Yulzari, 250 fr. ; M. J. Bourgogne, 100 fr. ; M. Spanoudi, 50 fr. ; MM. Last et Cie, 30 fr. Total : 3.530 francs.

D'autre part, M. le Maire a reçu : pour les blessés, de MM. A. Sandre et Molinier, boulevard de Paris, 3, 50 fr. ; du personnel des ateliers Sandre et Molinier, 46 fr. 50.

Les vêtements chauds aux petits enfants

Le Comité d'Union Nationale de secours et celui de la Presse du 4e canton, ont décidé de procéder à une distribution de vêtements chauds aux enfants de moins de 7 ans appartenant à des familles françaises nécessiteuses.

A cet effet, ils prient les mères de famille du canton de venir se faire inscrire au siège, 2, grand chemin d'Aix, tous les soirs de 6 heures à 7 heures et jusqu'à mercredi prochain, dernier délai.

Dimanche, la permanence fonctionnera de 5 heures à 7 heures.

Prière de se présenter avec le livret de famille ou autres pièces pouvant justifier le nombre, l'âge et le sexe des enfants.

Pour nos soldats

Marseille va avoir une exposition de peinture pittoresque et curieuse. Et c'est au profit de nos soldats de l'armée alliée (Français, Anglais, Belges) qu'elle aura lieu. L'entrée en sera gratuite, mais la moitié du bénéfice de la vente des tableaux sera versée au profit de l'*Œuvre des Vêtements Chauds des Soldats*.

Marco de Gastyne, fils du grand romancier de ce nom, est l'artiste bien connu qui, élève du maître Cormon, a été premier Grand-Prix de Rome et médaillé du Salon des Champs-Elysées.

Marco de Gastyne est à Marseille depuis près de deux mois et il est venu pour réaliser l'idée ingénieuse et encore unique de peindre les types les plus singuliers de l'armée hindoue et d'en exécuter quelques études originales. Dans ce but, M. de Gastyne vient de passer plusieurs semaines au Parc Borély et il en a rapporté quelques toiles, fortes et colorées, qui sûrement feront sensation dans le public select de connaisseurs et d'amateurs.

Dans le nombre des toiles, citons : *Le Fumeur de Pipe, Docteur Hindou, Officier Sikh, Le Maharaja Zoorova Singh, Petit Scribe du Bengale, Guerrier Sikh à sa toilette, Soldat Gurgka, Guerrier Penjabi* et divers dessins et études. C'est au Thé Linder, rue Saint-Ferréol, dont les salons lui ont été aimablement offerts que M. de Gastyne doit faire cette exposition qui ouvrira lundi prochain, 23 du courant. Le jeune et vaillant artiste qui a passé plusieurs années à Rome et qui est un ami fervent du beau soleil de Provence, a placé son exposition sous le patronage de notre sympathique trésorier-payeur général des Bouches-du-Rhône, M. Charles de Larivière, qui a bien voulu prêter son appui à une œuvre artistique en faveur de nos soldats !

Nous sommes sûr que cette exposition obtiendra le plus vif succès auprès du Tout-Marseille dont la générosité patriotique en éveil depuis la déclaration de guerre s'affirfera une fois de plus.

M. Cottier, l'encadreur bien connu de la rue de Rome, a donné un exemple de cette générosité marseillaise en offrant à ces œuvres des cadres dignes du talent de M. de Gastyne. »

L'Exposition sera ouverte de 10 heures du matin à midi et de 2 h. à 7 heures.

La souscription des Dames du Marché

Le montant de la neuvième souscription des Dames du Marché Central s'élève à 134 francs, qui ont été répartis de la manière suivante :

Trente francs remis au maire de Marseille et 104 francs en fruits et légumes distribués aux hospices ci-après : Hôpital militaire, rue de Lodi ; hôpitaux auxiliaires rue de la Loubière, rue Wulfran-Puget, rue Saint-Sébastien, 26, rue Saint-Sébastien, 66, rue Montaux, rue Frigot, à Saint-Pierre, rue des Platanes, rue Saint-Savournin, 75, boulevard de la Madeleine, 88, couvent de la plaine Saint-Michel, aux Chartreux, P. S. des Pauvres, rue Gustave-Desplaces, Hôtel-Dieu, rue de l'Abbé-de-l'Epée, boulevard Gazzino, rue du Commandant-Roland, rue Lessort, place du Lycée, rue Thomas, et rue d'Hozier.

Pour les blessés convalescents

Aujourd'hui dimanche, à 5 heures, sera faite une conférence par M. Prax, juge au Tribunal de Commerce, sous la présidence de M. Budd, adjoint au maire de Marseille ; de M. le curé de Saint-Loup, du colonel délégué à l'état-major du XVe corps, du prince Gikka, président de l'Assistance aux blessés convalescents militaires, dans le but de constituer à Saint-Loup un hôpital de convalescents pour les braves blessés militaires.

Tous les habitants de Saint-Loup, messieurs et dames, sont priés d'y assister (café des Platanes, Cercle Républicain de Saint-Loup), afin de nommer un Comité exécutif.

La chasse à Marseille des Maisons austro-allemandes

Mises sous séquestre de mobiliers. Saisies de marchandises.

Sur requête du Parquet, M. le président Poulle a ordonné hier la mise sous séquestre de divers mobiliers appartenant à des sujets allemands habitant notre ville.

C'est d'abord celui des époux Erlanger, 46, rue Sénac. M. Volle, inspecteur de l'Enregistrement, a été nommé séquestre.

C'est ensuite celui des époux Bolmann, rue de l'Etoile, 6, et dont M. Sigaudy, receveur honoraire des finances, a été désigné comme séquestre.

C'est, en outre, celui de M. Harms, rue Jemmapes, 6 ; séquestre, M. Joubert, receveur de l'Enregistrement.

C'est enfin celui de M. Nolf Karl, capitaine au long cours du *Prinz-Régent-Luitpold*, demeurant boulevard Bompard, 148. M. Doucet, receveur de l'Enregistrement, a été nommé séquestre.

M. le préfet Poulle a ordonné également trois saisies :

1° Saisie chez un commerçant marseillais de 247 grosses de crochets divers, de 410.000 aiguilles, de 40 douzaines de jeux à tricoter appartenant à la maison Wolf Kniffenberg et Cie, de Ichlershausen.

2° Saisie du fonds de commerce de la maison Beissel, d'Aix-la-Chapelle, fabricant d'aiguilles à coudre et ayant dans notre ville un dépôt, 20, rue de la Rotonde. M. Roche, receveur de l'Enregistrement, a été nommé séquestre.

3° Saisie chez un commerçant marseillais de 12 pompes, de 5 électro-pompes, de 3 compresseurs, appartenant à la maison Barsig, de Berlin ; saisie de 2 cisailles et d'un poinçonneur appartenant à la maison Pals et Cie, de Berlin. Défense, en outre, a été faite à notre concitoyen de payer le montant de deux factures s'élevant à un total de 900 francs environ qui étaient dues l'une à la maison Ornag Hilpert, de Nuremberg, l'autre à la maison Klein Schaurpein et Becker, de Frankenthal. — Ch. V.

Chronique Locale

Le prix du pain. — Le maire de Marseille a fixé de la manière suivante le prix du pain pour la quatrième semaine du mois de novembre : 1re qualité, 45 centimes le kilo ; 2e qualité (pain complet), 35 centimes.

L'échouement du « Léador ». — Nous avons signalé, dans notre dernier numéro, l'échouement du trois-mâts goélette « Léador » sur les rochers de l'île de Planier, et indiqué que des remorqueurs avaient été envoyés à son secours. Mais on n'a pu procéder à aucune opération, le temps devenu très mauvais hier, il a été impossible d'approcher de la côte sur laquelle repose le voilier.

L'équipage du « Léador », qui s'était réfugié dans les bâtiments du phare, est resté à Planier dans l'espoir de collaborer au renflouement si le temps devenait meilleur, mais rien ne fait prévoir cette amélioration et la situation du navire devient si périlleuse qu'on craint de ne pouvoir le renflouer.

Une petite fortune perdue et retrouvée. — Un portefeuille contenant dix mille deux cents francs a été trouvé dans le magasin de vente des criées centrales (maison L. Battilana et ses fils), marché des Capucins.

M. Battilana s'est empressé de faire rapporter le précieux portefeuille à son propriétaire, M. Viale Reymand, qui n'a pu que le remercier de sa grande probité.

Sports Athlétiques. — Les membres du Comité du Littoral de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche 22 novembre, à 10 heures et demie du matin, au Café de la Bourse.

Les membres des Conseils des Sociétés sont également invités à assister à cette réunion, dont l'ordre du jour est très important.

Heures d'ouverture des gares d'Arenc, de Saint-Charles et du Prado. — La Chambre de Commerce vient d'être informée que, conformément à sa demande et pour faciliter les opérations du camionnage dont les effectifs se trouvent sensiblement réduits, les gares d'Arenc, de Saint-Charles et du Prado seront, à compter du lundi 23 novembre courant, ouvertes de 6 heures du matin à 7 heures du soir, sauf pour les expéditions et arrivages de marchandises de détail, pour lesquels sera maintenue comme heure limite de fermeture : 6 heures du soir.

Un suicide à bord. — Hier, vers 3 heures de l'après-midi, M. Francesco Ferrero, âgé de 37 ans, second capitaine à bord du voilier italien *Andretta*, ancré quai de Rive-Neuve, se donnait la mort sur l'avant du navire en se tirant un coup de revolver à la tempe gauche. M. Delmas, commissaire de police, et le docteur Plaignard-Flaissières ont procédé aux constatations médico-légales, puis le corps a été laissé à bord de l'*Andretta*. On ignore les motifs de cet acte de désespoir.

Un meurtrier retrouvé. — Dans la soirée du 19 novembre, alors qu'il rentrait chez lui, rue Félix-Pyat, 40, le journalier italien Pietro Pietrini, 31 ans, était assailli par un individu qui tirait sur lui trois coups de revolver et s'enfuyait. Atteint assez grièvement près de l'oreille gauche, Pietrini dut être conduit à la Conception. L'enquête ouverte et les recherches de la Sûreté ont permis, hier, de retrouver le meurtrier, un nommé Vincenzo Uras, 25 ans, demeurant rue Danton, 16, contre lequel M. de Possel, juge d'instruction, avait lancé un mandat d'arrêt, et qui a été arrêté, conduit devant ce magistrat, puis écroué à la prison Chave. Il n'a pas voulu indiquer les motifs de son acte criminel.

Autour de Marseille

L'ESTAQUE. — *Mort pour la patrie.* — Ces jours derniers, le Conseil de l'Harmonie de l'Estaque, a appris avec un profond regret la fin glorieuse du sympathique sociétaire Audibert Ernest, sergent réserviste au 47e chasseurs alpins, tué à l'ennemi, le 12 septembre écoulé. En cette circonstance, le Conseil croit devoir être l'interprète de l'Harmonie tout entière pour exprimer à sa veuve éplorée, à son jeune enfant et aux siens ses plus sincères compliments de condoléances.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

A toutes les séances : *LE COFFRET DE TOLEDE, LA FORCE DE L'ARGENT, LES MARRONS DU FEU*, etc. LES ACTUALITES. Matinée à 2 h. et 4 h. 30. Soirée à 8 h. 30. ORCHESTRE FEMINA.

MODERN-SKATING (boulevard Michelet)

A 2 heures, grande matinée.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

Encore une Journée calme

En Wœvre notre artillerie repousse dans l'espace de deux heures cinq attaques allemandes

Pétrograde, 21 Novembre.

Le tzar a reçu l'ambassadeur de France, M. Paléologue, en audience particulière.

Communiqué officiel

Bordeaux, 21 Novembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

La journée a été des plus calmes. Rien d'intéressant à signaler, sinon dans la Wœvre, aux Eparges, cinq attaques allemandes exécutées en masse dans l'espace de deux heures et arrêtées net par le tir de notre artillerie.

Un Communiqué allemand

Amsterdam, 21 Novembre.

Voici le communiqué officiel publié à Berlin :

Dans les Flandres occidentales, ainsi que dans le nord de la France, aucun changement important ; nos mouvements ont été rendus difficiles par suite du terrain boueux et à demi-gelé et de la tempête de neige.

Nous avons repoussé une attaque française près de Combres, au sud-est de Verdun.

Sur la frontière de la Prusse orientale, situation sans changement ; à l'est de la région des lacs Mazures, les Russes se sont emparés de plusieurs vieux canons, ainsi que de travaux de campagne non défendus.

Les parties de l'armée russe qui ont battu en retraite par Mlawa et Lipno continuent leur mouvement en arrière ; notre attaque au sud de Plock continue. Les combats livrés autour de Lodz et à l'est de Czenstochowa n'ont abouti jusqu'ici à aucune solution.

Les mécaniciens du commerce dans la marine de guerre

Bordeaux, 21 Novembre.

En dehors des chefs mécaniciens, qui, ayant été chargés pendant une année au moins, à bord des bâtiments de commerce, de la conduite d'une machine de 1,200 chevaux ou plus, ne peuvent être rappelés que sur un ordre spécial, par application de l'article 461 de la loi du 24 décembre 1896, les mécaniciens du commerce ont dû répondre à l'ordre de mobilisation dans les mêmes conditions que les autres inscrits maritimes de leur catégorie et de leur spécialité.

Aux termes de la circulaire du 18 août 1914, les mécaniciens ainsi rappelés ont été incorporés dans les équipages, avec le grade qu'ils possédaient au moment de leur congédiement. M. Victor Augagneur, ministre de la Marine, a pensé quil y avait intérêt à utiliser, à bord des bâtiments de l'Etat, l'expérience, les connaissances professionnelles et l'autorité acquises par ce personnel durant la navigation commerciale, et attesté par l'obtention du brevet de 1re ou de 2e classe. Il a décidé, en conséquence, que les mécaniciens brevetés du commerce, rappelés sous les drapeaux, recevraient, à titre temporaire, pour la durée des hostilités, à moins bien entendu qu'ils ne possèdent un grade supérieur dans les réserves de l'armée de mer, le grade de maître mécanicien et de second maître mécanicien, suivant qu'ils sont titulaires du brevet de 1re ou de 2e classe. Les maîtres nommés dans ces conditions auront droit à l'indemnité de première mise d'équipement afférente au grade dont ils sont temporairement pourvus, soit 160 francs.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux mécaniciens embarqués sur les bâtiments réquisitionnés, faisant partie de la flotte auxiliaire, qui restent soumis aux règles fixées par l'instruction du 20 novembre 1911.

Les pillards allemands

Neuf ambulanciers en Conseil de guerre

Paris, 21 Novembre.

La 2e audience du procès des ambulanciers allemands a été consacrée à l'audition des témoins, au réquisitoire et à la défense.

Deux témoignages de MM. Mahoura, infirmier chef d'une ambulance française et Laneyrie, maire de Lizy-sur-Ourcq, ont été nettement défavorables aux accusés et particulièrement au médecin Ahrens, qui, au cours de son séjour à Lizy, a laissé pendant plusieurs jours 135 blessés français sans leur donner ses soins.

Le premier Conseil de guerre a prononcé les condamnations suivantes :

Ahrens, médecin aide-major de réserve, 2 ans de prison.

Brambach et Horney, médecins aide-major de réserve ; Milach, officier d'administration d'ambulance ; Davidson, médecin-major de réserve ; Naitzel, sous-officier infirmier ; Wolfgramm, sous-officier de police ; Just, pharmacien aide-major de réserve, chacun à un an de prison.

Schultz, capitaine, major de réserve, à 6 mois de prison.

Le siège de Przemysl

L'attaque générale aura lieu dans les premiers jours de décembre

Rome, 21 Novembre.

On télégraphie de Bucarest au « Giornale d'Italia » que les munitions commencent à manquer dans la garnison de Przemysl.

Les Autrichiens ont essayé deux sorties, la semaine dernière et avant-hier, l'une et l'autre ont échoué.

Les assiégés ont subi de très grosses pertes.

On croit que les Russes désirent épuiser les moyens de défense de la place, avant de tenter l'assaut général, qui sera vraisemblablement ordonné dans les premiers jours de décembre.

Le commandant de la forteresse offre de se rendre

Rome, 21 Novembre.

On mande de Bucarest à la *Tribuna*, que le commandant de la forteresse de Przemysl aurait offert, il y a quelques jours, de rendre la place à condition que les Russes laisseraient sortir la garnison pour lui permettre de rejoindre les armées austro-allemandes. Les Russes ont refusé, estimant que la forteresse ne peut plus résister longtemps.

La garnison de Przemysl se compose des débris des quatre corps d'armée qui ont été battus sur le San.

La défense de Cracovie

Pétrograde, 21 Novembre.

Le « Messager de l'Armée » dit que les préparatifs des Autrichiens en vue de la défense de Cracovie se font sur une vaste échelle. Jamais, dit-il, tant de troupes d'artillerie de gros calibre n'ont été concentrées dans une place forte.

Les commandants autrichiens ont reçu l'ordre d'empêcher coûte que coûte la prise par les Russes de cette ville historique polonaise, dont la chute serait en même temps la chute de l'empire austro-hongrois.

Le prix des drapeaux qu'ils ne prendront pas

Berne, 21 Novembre.

Un ordre du cabinet militaire de l'empereur Guillaume prescrit que des sommes d'argent seront distribuées aux troupes qui auront pris, sur le champ de bataille, des drapeaux, des mitrailleuses ou des canons. La récompense accordée est uniformément de 750 marks (940 francs). Ces sommes ne sont pas d'ailleurs, distribuées aux soldats, qui ont fait ces prises, mais à la compagnie ou au bataillon.

Les Kurdes fuient devant les Russes

Pétrograde, 21 Novembre.

Selon des renseignements parvenus à Maku (Perse), de la frontière turque, un grand abattement règne dans la cavalerie kurde de la vallée d'Abaga. Les Kurdes, pris de panique, fuient en emportant leurs hardes dans la direction de Van, et évitent toute rencontre avec les détachements russes, qui marchent de l'avant.

Nos soldats africains et les Allemands

Paris, 21 Novembre.

Excelsior, parlant des soldats africains, dit :

Encadrés par des officiers et des sous-officiers français, ils ont fait d'admirables soldats, d'une fidélité à toute épreuve, des ennemis de la veille sont devenus de fidèles auxiliaires, d'une bravoure incomparable.

Les Allemands, qui ont éprouvé la rudesse de leurs attaques, ont prétendu que l'emploi de ces soldats pour une cause qui n'intéresse pas leur nationalité, et dont nous forçons le sacrifice, était contraire à la civilisation et au droit international.

Nos indigènes se chargent de leur répondre par leur belle et fidèle conduite, et vraiment, ces protestations allemandes, comme toutes celles qu'ils émettent depuis le début de la guerre, sont d'une mauvaise foi insigne. Le kaiser ne vient-il pas lui-même de faire appel au concours des Turcs et des musulmans ? essayant ainsi de provoquer la guerre au profit de l'Allemagne.

Les désertions dans les rangs allemands

Belfort, 21 Novembre.

Les désertions augmentent journellement dans les rangs des Allemands qui combattent en Haute-Alsace.

Les déserteurs sont pour la plupart des hommes de 40 à 50 ans.

La Réouverture des Théâtres

Paris, 21 Novembre.

M. Malvy, ministre de l'intérieur a reçu la Fédération générale du spectacle, et lui a fait part des décisions suivantes prises par le gouvernement :

Le gouvernement autorise la réouverture des salles de spectacles en matinée et le soir jusqu'à 11 heures, sous certaines conditions, dont voici les principales :

Une partie importante de la recette sera affectée à des œuvres de secours aux soldats ou à des œuvres d'assistance et de solidarité nationale.

Le programme et la tenue de la salle seront l'objet d'une surveillance sévère.

D'autre part, le ministre de l'intérieur a déclaré que, suivant la décision du gouvernement, il autorisait dès demain dimanche les restaurants parisiens à rester ouverts jusqu'à 10 heures du soir.

Pour les chômeurs

Bordeaux, 21 Novembre.

M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a présidé aujourd'hui, au ministère de l'Intérieur, la première séance du Comité central institué récemment en vue de s'occuper du placement des chômeurs et des réfugiés français et belges.

En ouvrant la séance, M. Malvy a prononcé une allocution dans laquelle il a déclaré que le gouvernement s'est préoccupé, dès les premiers jours, du sort des Français qui se sont vus dans l'obligation de quitter leur département, occupé par l'ennemi. Sa préoccupation s'étendait en même temps aux sujets belges qui avaient dû se soumettre à la même nécessité. Toutes les mesures furent prises pour que les malheureuses victimes de la guerre, sans distinction de nationalité, pussent trouver sur les autres points de notre territoire un foyer momentané, le logement, la nourriture et l'entretien leur ont été assuré.

Il appartient maintenant au Comité de trouver du travail à tous les chômeurs et c'est la tâche qu'il a déjà commencée et qu'il va mener à bonne fin avec le concours de tous.

Ce que préparent les Allemands de Strasbourg

Paris, 21 Novembre.

Une lettre venue par Bâle, d'un correspondant strasbourgeois, donne les renseignements suivants :

« La cathédrale et les monuments publics sont remplis de paille jusqu'au faîte, et des grenades incendiaires sont disposées à la base. Les autorités allemandes déclarent que si jamais les Français entrent dans la ville, ils ne trouveront que des ruines. »

Les Elections consulaires

Bordeaux, 21 Novembre.

Les élections des membres des Chambres de Commerce et des Chambres consultatives des Arts et Manufactures sont ajournées à une date qui sera fixée par décret après la cessation des hostilités. Les membres actuellement en exercice sont maintenus dans leurs fonctions jusqu'à cette époque.

Mort d'un Sénateur

Clermont-Ferrand, 21 Novembre.

On annonce la mort du docteur Chambige, sénateur du Puy-de-Dôme, vice-président du Conseil général et maire de Pont-du-Château.

Le ministre de la Marine de Grèce démissionne

Athènes, 21 Novembre.

M. Demerdjis, ministre de la Marine, a démissionné.

La Course cycliste des Six Jours

New-York, 20 Novembre.

A trois heures de l'après-midi, les équipes Clark-Root, Lanson-Drobach, Cameron-Kaiser, Lawrence-Magih, Moran-Mac-Namara, Goulet-Grenda, Fogler-Hill, Egg-Verri, avaient couvert 2.167 milles et un tour.

L'équipe Walthour-Haelstead avait couvert 2.167 milles ; Thomas-Hanley, 2,166 milles et huit tours ; Mitten-Anderson, 2.166 milles et six tours ; Piercey-Hensen, 2.166 milles.

Le record précédent était de 2.164 milles et neuf tours.

AVIS DE DECES ET DE MESSE

Mme veuve Gabriel Bellin, née Fabre ; Mme veuve Jules Bellin (de Grenoble) ; M. et Mme Clément (de Pariset, Isère) ; M. et Mme Servounat (à Voiron) ; M. et Mme Jacquin (à Paris) ; M. et Mme Labor et leur fils ; Mme Cauvy (à Bédarieux, Hérault), ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. **Gabriel BELLIN**, rédacteur au *Petit Marseillais*, caporal-fourrier au 149e régiment d'infanterie, leur époux, neveu, cousin, beau-frère, oncle et allié, tué à l'ennemi, au combat de Wystchaet (Belgique), le 5 novembre, à l'âge de 37 ans, et prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite le vendredi 27 du courant, à 10 heures du matin, en l'église Saint-Eugène (Endoume).

AVIS DE DECES

M. Fernand Bourelly ; Mme veuve P. Bourelly ; M. et Mme J.-B. Bourelly et famille ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme **Françoise BOURELLY**, née **CAU DE CAU**, et les prient d'assister à son convoi funèbre, qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures du soir, 11, boulevard Amédée-Autran.

L'inhumation du jeune **Camille RANCOULE** aura lieu aujourd'hui dimanche, à 8 heures, à la Conception.

M. François Périssol ; M. et Mme Marius Gioani, née Périssol ; M. et Mme François Guille, née Périssol ; MM. Honoré, Auguste, Marcel, Louis Gioani ; Mlle Hélène Gioani ; Mlle Marie-Louise Guille ; M. et Mme J.-B. Périssol, les familles Périssol, Gioani, Guille et Moulet ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme **Marie-Louise PERISSOL**, née **MOULET**, leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée le 21 novembre, à l'âge de 62 ans, munie des sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures du soir, route d'Aix, 200.

On ne reçoit ni fleurs, ni couronnes.

La bravoure des nôtres

Les propositions pour la Légion d'honneur

Bordeaux, 21 Novembre.

Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur les militaires dont les noms suivent :

Pour le grade d'officier : MM. Meau, chef de bataillon au 320e d'infanterie ; Kistemann, capitaine au 291e d'infanterie ; Baudelaire, chef de bataillon au 60e d'infanterie ; Aubertin, chef d'escadron au 13e d'artillerie ; Reynes, lieutenant-colonel du 14e d'infanterie ; de Belenet, chef de bataillon du 29e d'infanterie.

Pour le grade de chevalier : MM. Legret, sous-lieutenant de réserve au 120e d'infanterie ; Touya, sous-lieutenant au 5e tirailleurs ; Pardieu, sous-lieutenant au 18e régiment de chasseurs ; Girou, médecin-major de 1re classe aux tirailleurs de marche ; Reymond, médecin-major de 1re classe de réserve, observateur en aéroplane ; Clamadieu, adjudant, pilote de l'escadrille de biplans n° 9 ; Pépin, capitaine au 40e d'artillerie ; Maigret, capitaine au 1er régiment de chasseurs indigènes ; Blanc, capitaine, et Denz, lieutenant au 2e régiment de chasseurs indigènes ; Gallion, capitaine territorial, au 2e zouaves ; Pertus, lieutenant de réserve au 2e tirailleurs ; Dubreuil, lieutenant au 10e régiment de chasseurs à cheval ; Ceisz, capitaine au 348e d'infanterie ; de Marliave, lieutenant d'artillerie, observateur en aéroplane ; Pallot, médecin-major de 2e classe, médecin en chef à l'ambulance n° 2 du IVe corps d'armée.

Weitzel, médecin-major de 2e classe, chef de l'ambulance n° 3 ; Delater, médecin-major du groupe de brancardiers de corps ; Martin, capitaine commandant le 10e bataillon du 104e d'infanterie ; Du Verdier de Genouillac, lieutenant au 11e d'infanterie ; Pillon, capitaine au 8e d'artillerie ; Maillart, capitaine au 22e d'artillerie ; Orthlieb, capitaine au 110e d'infanterie ; Fulgrand, médecin-major au 218e d'infanterie ; Schenker, lieutenant au 22e régiment territorial d'infanterie ; Tisseyre, chef de bataillon au 1er régiment de tirailleurs algériens ; Biéry, capitaine au 21e dragons ; Grincourt, capitaine au 5e tirailleurs algériens ; Ferry et Jacquemet, capitaines au 1er régiment de marche colonial.

Aguillon, lieutenant au 4e tirailleurs algériens ; Marteau, lieutenant au 21e zouaves ; Laurent, lieutenant au 2e zouaves ; De Sales de Saleles, lieutenant de réserve au 3e zouaves ; Daverede, lieutenant de réserve au 1er régiment de marche de tirailleurs algériens ; Delesalle, sous-lieutenant de réserve au 21e dragons ; Giovannangeli, sous-lieutenant de réserve au 2e zouaves ; Arnoult, lieutenant de réserve au 79e d'infanterie ; Jourdain de Muizon, sous-lieutenant de réserve au 79e d'infanterie ; Hoggard, sous-lieutenant au 79e d'infanterie ; Peuancier, chef de bataillon à titre temporaire, au 26e d'infanterie ; Combraque, capitaine au 26e d'infanterie.

Finat, chef de bataillon à titre temporaire au 92e d'infanterie ; Martin, sous-lieutenant au 151e d'infanterie ; Durand, capitaine au 1er régiment du génie ; Kalloch de Kerilis, sous-lieutenant au 16e dragons ; Garot, sous-lieutenant au 85e d'infanterie ; Bizard, sous-lieutenant au 9e régiment de chasseurs ; Dorus, capitaine, et Huet de Guerville-Pré, sous-lieutenant au 120e d'infanterie ; Bonuef, lieutenant au 18e bataillon de chasseurs ; De Séré, capitaine au 120e d'infanterie ; Beauser, chef de bataillon au 112e d'infanterie ; Debène, sous-lieutenant au 25e bataillon de chasseurs ; Maligne, capitaine territorial au 151e d'infanterie ; Girardot, médecin aide-major de réserve au 31e d'infanterie ; Grandpierre, sous-lieutenant au 25e d'artillerie ; Danzel-d'Aumont, capitaine au 127e d'infanterie ; Depommier, capitaine au 33e d'artillerie ; Nodiom, capitaine au 44e d'infanterie ; Tassel, capitaine au 4e bataillon de chasseurs ; Crozet, capitaine au 4e bataillon de chasseurs ; Pierrejean, sous-lieutenant de réserve au 79e d'infanterie ; Lévy, lieutenant de réserve au 69e d'infanterie ; Guyon, sous-lieutenant au 26e d'infanterie ; Buhrer, capitaine au 43e d'infanterie coloniale ; Godart, capitaine au 160e d'infanterie ; Duchêne, capitaine au 160e d'infanterie ; Roland, capitaine au 165e d'infanterie ; Viatte, lieutenant de réserve au 303e d'infanterie.

Fresten, capitaine au 4e hussards ; Toussaint, lieutenant au 40e d'artillerie ; Lucereau, lieutenant au 9e hussards ; Dupont, capitaine au 1er régiment d'artillerie, commandant l'artillerie divisionnaire du XVIe corps d'armée ; Pelletier, sous-lieutenant au 56e d'infanterie ; De Benoist, lieutenant au 8e dragons ; Gérard, lieutenant au 31e dragons ; Saison, lieutenant au 31e dragons ; De Forsanz, capitaine au 12e dragons.

La médaille militaire

Le *Journal officiel* publie ensuite de nombreuses inscriptions au tableau spécial de la médaille militaire ; nous relevons les noms suivants :

Bataille Joseph, sergent au 25e bataillon de chasseurs, très belle conduite au feu, le 22 août, atteint d'une balle à la cuisse, et couvert de sang, a continué de marcher en avant, lorsque sa compagnie a battu en retraite, a refusé non seulement de se faire soigner, mais même de donner son arme à un camarade, a fait ainsi près de 15 kilomètres.

Caffeau Alexandre, sergent au 155e régiment d'infanterie coloniale, brillante conduite au combat de nuit, le 11 septembre, se trouvant face à face avec un officier allemand et trois hommes, tua à coups de baïonnette l'officier et deux hommes, et mit le troisième hors de combat d'un coup de crosse, blessé grièvement à la cuisse dans le courant de la journée.

Auvezou Charles, sergent réserviste au 103e d'infanterie, a fait preuve, en plusieurs circonstances, de qualités exceptionnelles de sang-froid et de décision dans l'accomplissement de reconnaissances sous le feu de l'ennemi. Au cours d'une de ces reconnaissances, a tenu tête à une patrouille cycliste allemande, tué l'un des cyclistes et fait prisonnier l'autre après l'avoir grièvement blessé.

Joanin, caporal au 121e d'infanterie : a pris un drapeau à l'ennemi.

Kauffmann, caporal au 9e bataillon de chasseurs : étant en patrouille avec trois hommes seulement, a attaqué une tranchée allemande dont les occupants se retirèrent laissant plusieurs morts sur le terrain, s'élança aussitôt avec la plus grande bravoure sur leurs traces, tua personnellement quatre Allemands et fit prisonnier un sous-officier, donnant, ainsi, le plus bel exemple d'entrain et de courage.

Boirin A. J., caporal au 210e d'infanterie : ayant eu à défendre un cimetière dans la nuit du 9 au 10 octobre avec sa section, privée d'officiers et de sous-officiers et réduite par les circonstances du combat, à un petit nombre d'hommes, s'est montré audacieux et habile, a su tromper l'ennemi sur la faiblesse de sa troupe qu'il soutenait par son exemple et a conservé le cimetière.

Le Guennec, sapeur au 262e d'infanterie. A sauvé le drapeau de son régiment, le 27 août, et resté seul de la garde du drapeau, il l'a emporté dans la nuit, recherchant son régiment, a été rencontré par un officier du 318e d'infanterie, qui a vu cet homme errant, le drapeau dans ses bras, et ayant la crainte de ne pouvoir le sauver.

Roux Marcel, soldat au 64e bataillon de chasseurs alpins. Le 20 novembre, à la tête de six chasseurs, s'est porté à l'attaque d'une tranchée, occupée avec des mitrailleuses par l'ennemi : sous un feu violent, il a conduit sa petite troupe avec intelligence et fermeté et put arriver ainsi, sur cette tranchée, où il fit prisonnier une dizaine d'Allemands, et s'empara de quatre mitrailleuses.

Prieu, clairon au 94e d'infanterie. Au combat du 6 septembre a été blessé à l'épaule droite au moment où il sonnait la charge, a repris son clairon de la main gauche et a continué à sonner jusqu'à épuisement.

Blazy, cavalier au 9e régiment de chasseurs. Le 28 août a reçu sept coups de lance et a eu son cheval tué ; au moment où il montait sur un cheval de uhlan, a eu la main gauche percée par une balle et la droite par un coup de lance ; saisissant alors les rênes avec les dents, est rentré au galop dans les lignes, où il est tombé évanoui.

Guesdon, sergent au 23e d'infanterie coloniale. Au combat du 16 septembre, a eu le bras droit à peu près complètement détaché du corps par un obus ; malgré cette blessure, n'a cessé d'encourager ses hommes, ne s'est rendu au poste de secours que sur l'invitation de ses chefs, après avoir fait l'admiration de tous par sa bravoure et son énergie.

Réfugiés et Disparus

Demandes de renseignements

Les réfugiés du Pas-de-Calais et du Nord qui sont sans nouvelles de leurs soldats sont priés d'envoyer, avec le nom de leur pays d'origine, leur adresse *actuelle* à Mlle d'Héricault, château de Tingry, par Samer (Pas-de-Calais), laquelle a plusieurs listes de blessés du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme et de l'Aisne.

Les soldats à l'armée ou dans les hôpitaux qui sont sans nouvelles de leurs familles peuvent également s'adresser à Mlle d'Héricault qui fera parvenir lettres et nouvelles dans le Pas-de-Calais et le Nord.

~ Le soldat Moïse Ricquart, du 113e d'infanterie, en traitement à l'hôpital mixte d'Uzès (Gard), demande des nouvelles de Mme Julienne Ricquart, qui habitait Corbeil-Cerf (Oise).

~ M. Lavigne, dépositaire du *Petit Provençal* à Besse (Var), serait reconnaissant à qui pourrait donner des renseignements sur M. Paul-Henri Malignon, du 111e d'infanterie, 12e compagnie, disparu depuis le 20 août.

~ Oscar Mousset, chauffeur au chemin de fer de l'Etat belge, réfugié en France, avec sa machine, engagé volontaire au 1er étranger, demande des nouvelles de ses parents, Charles Mousset et Julia. Ecrire au 1er étranger à Avignon, matricule 23.544.

~ M. Veyra, Grand'Rue, 89, à Saint-Henri, demande des nouvelles de M. Félix Contandin, au 312e de ligne, 1er bataillon, 19e compagnie, sans nouvelles depuis le 6 août ; dernières nouvelles du Golfe-Juan.

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours

Comité du 8e canton. — Le Comité remercie chaleureusement tous les généreux donateurs qui lui ont fait parvenir cette semaine soit des subventions en espèces, des dons en nature, pour ses soupes, ou des vêtements usagés pour sa prochaine distribution. Il continuera à recevoir avec reconnaissance tous les envois que l'esprit de solidarité des habitants du 8e canton les incitera à lui faire. Le trésorier du Comité rembourse tous les jours, de 9 heures à 11 heures et demie, les bons d'alimentation que lui présentent les commerçants du canton. Les membres du Comité et autres personnes qui détiennent encore des listes de souscription sont instamment priés de les rapporter au siège.

Comité de secours Place Notre-Dame-du-Mont et de la Plaine Saint-Michel réunis. — Tous les membres sont instamment priés d'assister à la réunion du lundi 23 courant, à 6 heures 45 du soir, au siège, place Notre-Dame-du-Mont, 26. — Le président, *Amphoux* ; le secrétaire, *Coing*.

Cantonniers. — Les camarades du Syndicat des cantonniers de la ville de Marseille sont invités à assister à la visite de l'hôpital des blessés du Château-des-Fleurs, création des employés municipaux, même accompagnés de leur famille et ainsi que les dames des camarades mobilisés, aujourd'hui dimanche, à partir de 2 heures.

Lettres de Soldats

Dans toutes les lettres que nous publions, deux sentiments ressortent clairement : l'ardent désir de vaincre et l'écœurement, l'exaspération causées par l'ignoble conduite des soldats du kaiser au cours de cette campagne.

Voici une lettre d'un jeune Marseillais qui en dit long à ce sujet :

Bien chers parents,

Vous me demandez de vous narrer en détail les phases de la guerre que j'ai vécues depuis le commencement des hostilités. Je le fais très volontiers, mais je vous préviens que cela n'est pas tout rose. Non seulement nous voyons des choses bien tristes, mais nous nous attendons d'un instant à l'autre à être envoyés dans l'autre monde. Ainsi, avant-hier matin, un obus de gros calibre est venu tomber à six ou sept mètres de l'endroit où j'étais avec deux camarades. Le déplacement d'air nous a couchés tous les trois, mais aucun de nous n'a été blessé. Notre vie n'a tenu qu'à un fil, ce qui ne nous a pas empêchés de continuer notre besogne.

A part quelques obus de temps à autre, les Boches nous tirent très peu dessus. D'où vient ce calme relatif, eux qui aiment à se prodiguer en tir continu ? Ce calme apparent ne me dit rien qui vaille, mais c'est de pied ferme que nous les attendons.

Depuis plus de deux mois, nous sommes en première ligne. Nous avons passé de beaux jours, tout de même, dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire. Par contre, nous en avons eu de très durs. Les uns compensent les autres. L'essentiel est d'être en bonne santé.

Je suis en ce moment entre Tracy-le-Val et Allencourt, en face Bailly, qui, comme Tracy-le-Val, est occupé moitié par les Boches et moitié par nous. D'après quelques journaux que j'ai lus, il paraît que l'offensive se poursuit et que nos troupes marchent de l'avant vers le Nord. Si cela était, il y aurait des chances pour que les forces que nous avons en face de nous partent presque sans combat, car leurs positions deviendraient intenables.

Quand nous avons dû nous retirer de Belgique, nous avons vu des choses bien pénibles. Je vois encore la profonde tristesse des braves gens que nous rencontrions sur notre passage. Que de villes complètement anéanties. De ces belles maisons, de ces fermes florissantes qui étaient leur orgueil, il ne reste plus rien. Ici, à Tracy-le-Mont et à Allencourt, il y avait de grandes fabriques de brosses très prospères ; tout est détruit, ravagé et surtout pillé. De ces trois petites villes, il ne reste plus rien. Pauvres habitants qui regardent les ruines de leurs maisons avec tristesse mais sans découragement, je vous l'assure.

Dans certains villages et même dans des villes, les ennemis ont fait déshabiller les jeunes femmes et les jeunes filles pour les faire promener devant leurs soldats. Ignobles mœurs barbares, dont seuls sont dignes les officiers allemands! J'ai vu quelques-unes de des pauvres femmes ; elles pleurent encore des souffrances endurées. Mais nous saurons leur faire payer cela, et le reste avec.

Nous sommes un peu ignorants du sort réservé à ces braves gens de Belgique, car réellement ce sont de bien braves gens, desquels toute ma vie je conserverai le souvenir.

Quel accueil fut le leur dans chaque ville que nous traversions. Des gentils petits Belges de 8 à 15 ans nous apportaient à manger, à boire et à fumer. Leurs maisons, leurs granges, leurs pailles, tout était à notre disposition. Chez eux, nous étions comme chez nous.

Je termine cette lettre, qui vous tranquillisera sur mon sort. Je vous en prie, ne vous faites pas de mauvais sang. Bien mieux, je vous dis haut et ferme : Confiance et espoir en l'avenir !

Un mot encore : Vous me parlez d'une lettre chargée. L'avez-vous envoyée ? Ce n'est pas que j'aie besoin d'argent, mais je veux simplement être renseigné. De même pour les colis postaux que vous dites m'avoir expédiés en septembre et le 1er octobre : rien reçu encore. Heureusement que je n'ai besoin de rien ; je suis couvert comme quatre.

Je vous embrasse du plus profond de mon cœur.

FRANÇOIS.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

EXTORSION DE SIGNATURES A LA BOURSE DU TRAVAIL DE MARSEILLE

L'affaire qui vient devant le jury eût, en d'autres temps, soulevé de passionnées controverses. Aujourd'hui, les passions soulevées par les conflits sociaux disparaissent devant le danger commun. C'est un épisode de la grève des charpentiers de Marseille qui amène deux honnêtes travailleurs sur un banc où s'assoient d'ordinaire des gens peu recommandables. Ce sont les nommés Boisson, secrétaire général du Syndicat du bâtiment et Albert Germain, 20 ans, charpentier, né à Mauvezin (Gers).

Les faits dont ils sont accusés sont les suivants. Un jour de la grève des charpentiers qui avait lieu en mai et juin 1914, trois ouvriers, Mouroux, Finy et Labadie, étaient amenés à la Bourse du Travail. Là, on les photographia et on les obligea, s'il faut en croire l'accusation, à signer un engagement à ne pas travailler sous astreinte d'une amende de 250 francs.

M. l'avocat général Arrighi commence son réquisitoire avec force. Il établit le crime d'entrave à la liberté du travail et d'extorsion de signatures. Puis, il tourne court. Va-t-il demander à faire enfermer les braves gens que sont les accusés dans une prison. A ce moment, où toutes divisions oubliées, chacun songe à faire son devoir, il estime qu'ils seront à la frontière bien plus utile au pays. Il laisse au jury le soin de les y envoyer.

Devant cette péroraison, la tâche de Me Pollack, défenseur des accusés, était simplifiée. Il s'associe aux conclusions de M. l'avocat général, après avoir apporté les preuves que ses clients étaient mobilisables.

Le jury, après une brève délibération, rapporte un verdict d'acquittement.

M. le président Laugier qui a reçu, avant l'audience, la visite du jury, le remercie de la courtoise façon dont il accomplit ses fonctions, ordonne le relaxe des accusés. La session est close. — M.

Le Linge du Prisonnier

66 c, rue Sainte

L'hiver approche à grands pas et nous ne songeons pas sans inquiétudes à ceux qui combattent et aussi à ceux qui sont contraints à des travaux pénibles dans un pays froid comme l'Allemagne ! Nos pauvres soldats du Midi doivent grelotter dans les vastes camps où ils sont logés ; ils ont certainement déjà vu de la neige, eux qui en voyaient si rarement ! Les vêtements qu'ils avaient sur eux en partant sur le front doivent être dans un bien triste état, et ils ne peuvent certainement pas se garantir du froid.

C'est pourquoi, il es tnécessaire de renouveler ces vêtements, de leur en faire parvenir de très chauds, et nous faisons un pressant appel à toutes les personnes charitables, à tous ceux qui ont les moyens de donner.

Il ne faut pas que, dans la douce chaleur de leur foyer, ils oublient que nos soldats qui sont partis si joyeux pour défendre la Patrie, souffrent maintenant des privations et surtout du froid qui est si rude en Allemagne ! Nous sommes persuadés que notre appel sera entendu et que les dons continueront à affluer au siège du Comité, 66 c, rue Sainte.

Le Comité remercie chaleureusement les ouvrières de la Maison Hubert de Vautier, boulevard National, qui ont fait, cette semaine, un versement de 40 francs au profit de l'Œuvre, les Dames du Marché Central dont la charité est inépuisable, les élèves de l'école de filles de Saint-Victoret, du Rove, de Sainte-Marguerite, Château-Gombert (garçons et filles), boulevard National, rue Vincent-Leblanc, Bonneveine, Saint-Giniez, La Treille, La Capelette (école maternelle), école supérieure rue Sainte-Victoire, ainsi que leurs dévouées directrices et institutrices, la Société Anonyme des Etablissements Gaumont, le Cinéma-Fémina Gaumont, la Belle Jardinière, les ouvriers de la poudrerie de Saint-Chamas et leur directeur, Mlles Rambaud, Coulomb, Canaple, Blanc, Sauvaire, Joudiau, Mmes Marquant, Reynier, Cauvin, Véran, Augier, MM. Nicolas Estier, Klemm, A. Biétron, Asquasciati, Carrier, Rouquette, etc. Il serait trop long d'énumérer les noms de tous les généreux donateurs qui apportent journellement de quoi préserver du froid nos malheureux prisonniers.

Une liste de souscriptions reste ouverte, rue Sainte, 66 c, où l'on reçoit également tous les dons en nature.

Chronique d'Aix

Chambre des Arts et Manufactures. — La Chambre des Arts et Manufactures d'Aix, dans sa réunion du vendredi 20 du courant, s'est occupée à nouveau de la question des trains faisant communiquer, actuellement, Aix avec Marseille et la région (lignes de Carnoules, Pertuis, Salon). Son président, M. Jourdan, a rendu compte d'une démarche qu'il a faite ces jours derniers, auprès de M. l'inspecteur principal de la Compagnie P.-L.-M., à Marseille, dans le but d'obtenir la mise en marche de trains plus nombreux dans les deux sens et ayant une vitesse plus grande.

M. l'inspecteur principal, avec son amabilité habituelle, a promis que sa Compagnie, désireuse de donner satisfaction à tous, s'efforcerait, tout en se conformant à ses obligations vis-à-vis de l'autorité militaire, de faire droit aux demandes qui lui étaient ainsi faites, dans l'intérêt du commerce et de l'industrie de la région.

Peaux de moutons. — Le maire d'Aix vient de prendre un arrêté qui rapporte celui du 17 octobre dernier, interdisant la sortie de la ville des peaux de moutons garnies de leur laine. Le trafic en redevient libre.

Hôpital temporaire des Arts et Métiers. — Sommes recueillies pour les blessés au cours de la semaine : Quête à Saint-Sauveur, 47.75 ; employés de la confiserie Rolland, 8.80 ; commandant Dobler, 70 fr.; Mlles Monnier et Tournon, 100 fr.

Cambriolage. — Des malfaiteurs encore inconnus, mais qui ne sauraient tarder à être découverts, ont profité de l'absence de M. Fogglio, 19, rue Lieutaud, pour s'introduire dans son domicile. Des bijoux et une somme d'argent lui ont été dérobés, le tout montant à cent cinquante francs environ.

Pharmacien de garde. — Dimanche 22 novembre, M. Laurens, rue Vauvenargues.

Bourse de Bordeaux du 21 Novembre

3 %, 73.50 et 73. — 3 % amortissable, 75.50. — 3 1/2 % amortissable, 83. — Etat, 440. — Argentine 1886, 470. — Congo 1888, 60. — Chine 4 %, 77.50 ; 5 % 1913, 425. — Japon 5 % 88 ; 4 % 1910, 69. — Bons japonais, 450. — Russe Consolidé, 1re et 2e séries, 70 ; coup. 200, 69 ; 3 % 1891, 60.50 ; 1906, 88 ; 4 1/2 % 1914 lib., 84.75. — Maroc 4 1/2 % 1913, 80. — Crédit Lyonnais, 1040 et 1044. — Crédit Industriel non lib., 660 ; lib., 678. — Panama, 95. — Suez, 4100. — Rio-Tinto, 1260 ; coup. de 5, 1255 et 1260. — Orléans action 1875 3 % ancienne, 372. — Lyon fusion 3 %, 372. — Midi 3 % anc., 375. — Ouest 3 %, 372. — Ville Paris 1865, 517 ; 1871, 354 ; 1875, 482 ; 1876, 479 ; 1898, 324 ; Métro 1899, 305 ; quarts, 72 ; 1905, 305 ; 1912, 207. — Foncières 1879, 450 ; 1883, 370 ; 1909, 205 ; 1913 lib., 410 ; non lib., 397. — Communales 1892, 340 ; 1912 n. lib., 191 ; lib., 206. — Banque Mexique, 400. — Nord Espagne, 307 ; 3 % 1re, 310. — Saragosse, 309.

Bourse de Marseille du 21 Novembre

3 % au Porteur, coup. de 100, 73.50 ; coup. de 1000, 71.50. — 3 1/2 % amortissable, 82.50. — Espagne 4 % Extérieure, 80. — Japon 5 % 1907, 87.50 ; Bons du Trésor 5 % 1913, 445. — Russie Consolidé 4 %, 72 ; 5 % 1906, 89.50 ; 4 1/2 % 1909, 80 ; 4 1/2 % 1914 (Ch de fer), 84.50. — Turquie (Dette convertie 4 %), 60. — Crédit Lyonnais, 1000. — Panama à lots, 100. — Banque Impériale Ottomane, titres de 25, 405. — Marseille 1877 3 %, 406. — Raffineries de Sucre de la Méditerranée, 820. — Immobilière Marseillaise, 498. — Moulins d'Arenc, 148. — Paris 1892 2 1/2 % quarts, 70 ; 1894-1896 2 1/2 %, 290 ; 1899 2 %, 308 ; 1910 3 % quarts, 71 ; 1912 3 % 75 n. v., 207. — Kioto 1909 5 %, 450. — Foncières 1879 3 %, 435 ; 1883 3 K, 332. — Communales 1891 3 %, 301. — Foncières 1903 3 %, 379. — Communales 1906 2.60 %, 401. — Foncières 1909 3 %, 212. — Communales 1912 3 % lib., 208.50 ; 73.50 n. v., 193. — Foncières 1913 3 1/2 % lib., 411 ; 255 n. v., 401. — P.-L.-M., fusion ancienne 3 %, 375. — Nord Donetz 4 1/2 %, 434.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 21 Novembre 1914. — Masola Emmanuel, avenue d'Arenc, 60. — Cabano Roger, rue Va-à-la-Mer, 5. — Simione Ange, rue des Martégales, 13. — Arito Alfredie, boulevard Marnière, 10. — Castelbon Roger, traverse des Victimes, 29. — Ged Hekin Suzanne, Ged Hekin Claire, rue Paradis, 48. — Albano Joséphine, rue de la Loge, 35. — Liautaud Albert, rue Prulin-Talabot, 1. — Faure Fernand, rue Boët, 12. — Chiesa Valentine, rue Julien, 1. — Gouzé Jean, rue de la Palud, 26. — Demollard Raymond, boulevard Madeleine, 168. — Pette Céline, à Paris. — D'Andria François, rue Sainte-Anne, 17 — Di Giovanni Marie, quai Rive-Neuve, 42. — Angrisani Emma, rue de l'Amandier, 17. — Prosper Léontine, rue Saint-Etienne, 14. Total : 23 naissances, dont 5 illégitimes.

DECES du 21 Novembre 1914. — Ricard Victor, 60 ans, rue Berthe, 16. — Reynier Joseph-Marius, 74 ans, Saint-Menet. — Second Benoit-Léon, 50 ans, boulevard des Alpes, 7. — Girard Jeanne, 83 ans, boulevard Charpentier, 13. — Fusco Maria, 77 ans, rue Radeau, 11. — Caselli Louis, 3 ans, rue Petit-Puits, 3 a. — Mistrano Eugène-Bernard, 58 ans, rue Bravet, 13. — Silombra Ferdinand, 13 jours, Petite-Viste. — Bruzel Marie, 46 ans, boulevard Ambroise-Robert, 11. — Pecchioli Vittorina, 21 mois, rue Vincent, 9. — Bourrelly Françoise, 33 ans, boulevard Amédée-Autran, 11. — Coulange Marie, 39 ans, rue Abbé-de-l'Epée, 100. — Audon André, 75 ans, Saint-Barthélemy. — Hode Lazarine, 62 ans, rue Belle-de-Mai, 1. — Vinson Auguste, 63 ans, Grand Chemin de Toulon, 252. — Miglietta Consiglia, place Observance, 2. — Marocco Louise, 57 ans, rue Vincent-Leblanc, 21. — Carretier Rose, 32 ans, rue des Minimes, 14. — Rancoule Camille, 13 ans, rue de la Butineuse, 11. — Héraud Jules, 70 ans, Prado, 208. — Roulet François-Emmanuel, 47 ans, rue des Bons-Enfants, 81. — Maton Louise, 9 mois, rue Saint-Calixte, 21. — Enjalbert Jean-Baptiste, 46 ans, boulevard Oddo, 25. — Jannoni Gemme, 18 ans, Cabucelle. — Garnier Suzanne, 33 ans, traverse Bon-Secours. — Nuti Mireille-Joséphine, 1 an, rue Fargès, 37. — Moisset Gustave-Jules, 68 ans, rue de la Guirlande, 22. — Camison Marius-Lazare, 66 ans, rue Bompard, 7. Total : 30 décès, dont 5 enfants dont 1 mort-né.

POUR NOS SOLDATS

LE PARAPLUIE DU SOLDAT, vêtement-pèlerine imperméable, chaud, léger, pouvant servir de couverture, assure le bien-être du soldat en le garantissant de la pluie et du froid. Protège également le sac et son contenu. Se fait en tissu imperméable ou caoutchouté, avec ou sans capuchon, 10, 12 et 15 fr. Son poids permet envoi par poste.

LE TENERB, 3, rue Lafon, Marseille

Inouï et Merveilleux

Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants indéformables. 42 fr.

PRIX UNIQUE :

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE (Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

ASPIRINE

"Usines du Rhône"

Origine exclusivement Française

LA MODE NATIONALE

n'a pas cessé de paraître. Les numéros à 0.10 sont en vente chez tous les libraires ainsi que les **Patrons favoris à 0.15.**

Les patrons et les numéros de **LA MODE NATIONALE** sont très utiles, car beaucoup de réfugiés pourront monter une garde-robe nouvelle à bon marché.

Les mères, les épouses, les filles de nos vaillants soldats trouveront également différents modèles pour crocheter et tricoter.

Tribune du Travail

On demande des ouvrières pantalonnières. S'adresser Hubert de Vautier, 114, rue de la République.

~ On demande des pantalonnières pour le treillis. A la Grande Fabrique, 34, rue Saint-Ferréol.

~ On demande de bons monteurs en chaussures chez M. J. Payan, 43, rue d'Aix (dans le Domaine).

~ Bonne à tout faire de 25 à 35 ans demandée avec sérieuses références, 76, rue République, 3e droite, le matin.

~ Lavoir à laines cherche un bon ouvrier sachant emballer ; s'adresser rue de Turenne, 33.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET. En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations.

Etudes de Me CHANINAT, notaire à Aix, place des Prêcheurs, n° 34, et de Me REDORTIER, avoué à Aix, rue Espariat, n° 26.

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le mercredi 2 décembre 1914, à 10 heures du matin, à Aix, en l'étude de Me Chaninat, notaire, il sera procédé par le ministère du dit Me Chaninat à la vente aux enchères publiques de l'entreprise cinématographique appelée

FAMILIA-CINEMA

exploitée à Aix, rue Fabrot et passage Agard, dépendant de la Société de fait, aujourd'hui dissoute, ayant existé entre Mme Mélanie Maille et M. Léon Chapoutot, laquelle entreprise comprend :

1° L'enseigne commerciale, la clientèle et l'achalandage y attachés.

2° Le droit au bail des lieux où elle est exploitée.

3° Le matériel et le mobilier industriel servant à son exploitation.

Mise à prix...... 15.000 fr.

Caution pour enchérir, 1.500 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser soit à Me Chaninat, notaire, dépositaire du cahier des charges, soit à M. Calier, liquidateur à Aix, soit à Me Redortier, avoué.

AVIS M. Tochi Guillaume, rue Lanthier, 8, ne répond pas des dettes de son fils, Bruno Tochi, qui a quitté le domicile paternel.

VILLE DE VAISON

Adjudications communales

Le maire de Vaison a l'honneur d'informer que les adjudications ci-après : octroi, places, poids et mesures, abattoir, marché de la volaille, expirant le 31 décembre 1914, seront renouvelées pour trois années consécutives à partir du 1er janvier 1915.

Ces adjudications auront lieu à la mairie de Vaison le 6 décembre 1914, à 2 heures du soir. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la mairie.

Le Maire de Vaison.

ASILE D'ALIÉNÉS DU VAR à Pierrefeu

AVIS D'ADJUDICATION

Le samedi 12 décembre 1914, à 13 heures, il sera procédé dans une des salles de l'Administration de l'Asile d'aliénés du Var, à Pierrefeu, à l'adjudication des fournitures nécessaires au service de cet établissement du 1er janvier 1915 au 31 décembre 1915.

Prendre connaissance du cahier des charges à la Préfecture du Var (2e division), aux sous-Préfectures de Brignoles et de Toulon et à l'Administration de l'Asile.

Le directeur-médecin,
Docteur MERCIER.

TOILES CIRÉES pèlerines militaires qualité extra, bon marché, 72, Grand'Rue, magasin faïences.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

Pour Militaires

ADRESSES PEINTES SUR TOILE SPÉCIALE pour l'envoi des COLIS POSTAUX

MAISTRE, place Préfecture, 1

Un Artiste-littérateur

très apprécié à Marseille, accepterait un emploi quel qu'il soit et dans n'importe quelles conditions. Recommandé par la direction. S'ad. boulevard Philipon, 21, au 2e.

Plus de TOUX ! Plus de RHUMES !

Guérison radicale par le

SIROP ANTIBACILLAIRE DE MERCADIER

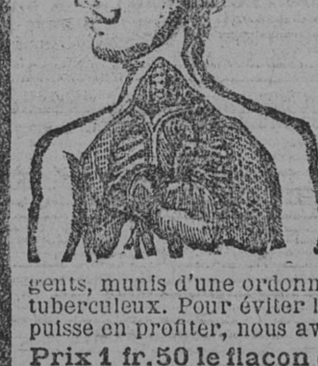

Remède par excellence et incomparable pour la guérison de toutes les maladies des voies respiratoires : **Toux, Rhumes négligés, Bronchites chroniques, Grippe, Influenza, Catarrhe pulmonaire, Asthme, Maladie de Poitrine, Tuberculose,** etc.

Ne poursuivant qu'un but humanitaire, celui de développer de plus en plus les bienfaits résultant de l'efficacité de notre sirop, dans les masses populaires, nous l'avons délivré gratuitement, pendant trois ans, à tous les malheureux et à tous les malades indigents, munis d'une ordonnance de Docteur ou possédant la carte de l'Institut antituberculeux. Pour éviter les abus qui se sont produits et pour que tout le monde puisse en profiter, nous avons résolu de le vendre à un prix des plus modiques.

Prix 1 fr. 50 le flacon de 300 grammes - 1 fr. le flacon de 150 grammes

Hors Marseille, ajouter 0.60 pour le port. — Par 6 flacons franco

Dépôt Général : **Phie DIANOUX**, Grand Chemin d'Aix, 30, Marseille
Phie du SERPENT, Rue Tapis-Vert, 34, *et toutes les bonnes pharmacies*

VENTE RECLAME SPECIALE du LUNDI 23 au LUNDI 30 inclus

ARMES AUX DE FRANCE

1° De	3.000 PALETOTS fantaisie drap, forme nouvelle, pour dames, sacrifiés à...	7.95
2° De	5.000 PALETOTS longs, beau drap noir, forme nouvelle, pr dames, depuis..	9.95
3° De	2.000 VÊTEMENTS pr fillettes et grandes jeunes filles, depuis......	4.95 et 9.95
4° De	20.000 COUVERTURES, COUVRE-PIEDS, sacrifiés, depuis..........	3.95
5° De	5.000 PEIGNOIRS en belle flanelle, jolis dessins, depuis..........	3.65

OCCASIONS HORS LIGNE en COSTUMES — CHAPEAUX — FOURRURES — CHEMISETTES — GANTERIE — TISSUS pour ROBES et CHEMISETTES — Tous articles de BONNETERIE — TAPIS — CHAMBRES à COUCHER — SALLES à MANGER — LITERIE, etc.

POUR LES SOLDATS et pour la CROIX ROUGE — LIT FER, sommier acier, 24 fr. — LITERIE COMPLETE — CHANDAILS — CALEÇONS — TRICOTS — CHAUSSETTES — CACHE-NEZ — PASSE-MONTAGNE — COUVRE-NUQUE — GILETS et PELERINES imperméables — BLOUSES — BONNETS tous prix. TABLIERS shirting pour infirmière, 2 fr. 45

La vie ou la mort coule dans nos veines selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG

GUERIS par le

DÉPURATIF ALLEN

Essence composée de Salsepareille rouge iodurée

Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le **Dépuratif Allen** est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.

Dans ces cas, le **Dépuratif Allen** est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, **5 fr.** — 6 flacons, **26 fr.** *(Expédition contre mandat-poste)*

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE

DEPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel. — AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland. — LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure. et toutes les bonnes pharmacies.

Gde FABRIQUE de MEUBLES

E. ARNAUD

118, rue de Rome, 120

Vend tout au prix de fabrique

Mme DELOR, DE PARIS

prof. sciences divinatoires, délai 8 j. p. réalité, consult., réussit tout. 12, r. de la Palud au 2e ét. Pas confondre

VIEUX JOURNAUX

Pour Pliage et Emballage

A VENDRE

S'adresser Bureau du Journal

DIMANCHES & FÊTES

PIEDS & PAQUETS

COQUILLAGES 1er CHOIX

VIN BLANC SEC EXTRA

Chez MARIN

6, Rue Fortia, 6

On reçoit commandes dès le vendredi

Appartements Meublés

CHAMBRES & CUISINES

46, rue Fortia

CARTES POST. actualit. ts genr. dep. 2 fr. le cent. Echantil. 0.95. Bernier, 47, r Lancry, Paris.

PROPRIÉTAIRE pouv. utiliser cheval et camion, connais. formalit. douanes et octroi, ser. dispos. négociants pour livraison. S'adresser T. Ludovic, rue Saint-Gilles, 14

SAGE-FEMME Pension 40 fr. Place enfants Discrét. Consult. de 1 à 5 h. Mme Arnaud, boul. de la Madeleine, 219.

ALSACIEN 37 ans, bonnes références, connaissant bureau et expéditions, demande place Marseille ou ailleurs. Ecr. Costes *Petit Provençal*.

OCCASION Chambre L. XVI complète, neuve, cause départ, 13, rue des Minimes, 2e.

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la **Menstruation, Règles** irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard, **Pertes blanches, Maladies intérieures, Métrite, Fibrôme, Salpingite, Ovarite, Suites de couches,** guérira sûrement sans qu'il soit besoin de recourir à une opération, rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

La **JOUVENCE** de l'Abbé **SOURY** est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles ; elle fait circuler le sang, décongestionne les organes, en même temps qu'elle les cicatrise.

La **JOUVENCE** de l'Abbé **SOURY** ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit **Varices, Phlébites, Hémorroïdes,** soit de **l'Estomac** ou des **Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements,** soit malaises du

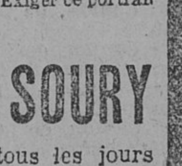

RETOUR D'AGE

Exiger ce portrait

doit employer la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

en toute confiance, car elle guérit tous les jours des milliers de désespérées.

Le flacon, **3 fr. 50** dans toutes Pharmacies ; **4 f. 10** franco. Par 3 flacons franco contre mandat **10 f. 50** adressé Pharmacie **Mag. DUMONTIER** à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis)

DAME BELGE 39 ans, réfugiée par les circonstances de la guerre à Marseille, demande emploi de bureau ou gérance, parlant anglais, connaissant comptabilité, irait au dehors. Ecrire Mme Boland chez Mme Dutbo, rue de la Grande-Armée, 12, 2e.

A LOUER chambre meub. à pers. très sér. plein centre. Ecrire n. r. Capucines, billet tram 50.667.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imp. et Stér. du *Petit Provençal* rue de la [illegible] 75

AVIS AUX MERES DE FAMILLE

La **FECULE GIDET Lacto-Phosphatée,** la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre **0 fr. 60** la boite de 300 grammes au lieu de **1 fr. 25.**

Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.

Dépôt : **Pharmacie DIANOUX,** Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille

et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation